

# Évaluation des formations

# RAPPORT D'ÉVALUATION Domaine Droit

Institut Catholique de Lille

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020 VAGUE A

Rapport publié le 20/07/2020

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



# Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Nelly Dupin, Président par intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Édouard Verny, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



# ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le domaine *Droit* présenté par l'Institut Catholique de Lille conventionné avec l'Université Toulouse 1 Capitole et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Droit
- Master Droit des affaires
- Master Droit international et européen
- Master Droit pénal et sciences criminelles
- Master Droit privé
- Master Droit public
- Master Droit social



# **PRÉSENTATION**

L'évaluation porte sur la licence et les masters présentés par la Faculté libre de droit de l'Institut catholique de Lille (ICL). Cet Institut a signé en 2010 une convention-cadre avec l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1). Cette convention, tacitement reconduite tous les deux ans, permet la diplomation des étudiants de la Faculté de droit de l'ICL qui obtiennent ainsi le diplôme de l'UT1 de la mention dans laquelle ils sont inscrits.

La licence *Droit* comprend six parcours tandis que sont aussi proposés six masters. L'ICL dispense ses enseignements sur deux sites : l'un situé à Lille, l'autre à Issy-Les-Moulineaux.

# **AVIS GLOBAL**

L'ICL présente des formations, assez classiques - en ce qu'elles existent dans les universités publiques, y compris dans les Hauts-de-France - mais qui se distinguent néanmoins par certaines modalités pédagogiques innovantes, par des partenariats diversifiés avec des acteurs publics ou privés et par une ouverture internationale très marquée.

Les liens avec l'UT1 semblent limités à ce qu'implique la diplomation par cette université (désignation des présidents des jurys et vote des principales modalités pédagogiques) car il n'est pas fait état d'une réelle participation d'enseignants-chercheurs toulousains aux enseignements de la Faculté de droit de l'ICL.

# **ANALYSE DÉTAILLÉE**

Les formations présentées sont celles que l'on retrouve couramment dans les facultés de droit. Les masters préparent à des professions juridiques bien identifiées (avocat, notaire, magistrat, cadre de la fonction publique, juriste d'entreprise...). La Faculté de droit de l'ICL atteint ainsi son objectif qui consiste, sans prétention d'exhaustivité, à recouvrir, dans une optique de professionnalisation, les disciplines juridiques qui sont les plus demandées par les entreprises ou qui figurent au programme des principaux examens ou concours nationaux.

La Faculté de droit de l'ICL inscrit ses formations dans un environnement socio-économique élargi : au-delà des Hauts-de-France, elle dispose d'un site d'enseignement en lle-de-France et privilégie une dimension internationale. Un adossement à la recherche existe grâce au Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit (C3RD).

Les six parcours de licence présentent une originalité réelle, d'autant que sont intégrés dans chacun d'entre eux, dans une proportion importante, des cours spécifiques.

Des dispositifs pédagogiques ont été mis en place afin de permettre un meilleur accompagnement des étudiants, avec des modalités particulières pour ceux en difficulté. Ainsi, une place particulièrement importante est accordée à la méthodologie en première année (notamment lors des séances de travaux dirigés – devenus travaux encadrés – d'une durée de 3 heures). Sur le site lillois, un dispositif spécifique de préparation à la seconde session (« dite de rattrapage ») a été mis en place. Dès la licence, des stages sont intégrés mais leur encadrement et leur valorisation ne sont pas mis en évidence. Une attention particulière est portée à la préparation à l'insertion professionnelle des étudiants (par exemple par des dispositifs sur l'expression orale ou par la clinique du droit). Des enseignements en anglais, voire en allemand ou en espagnol, sont naturellement dispensés dans certaines formations. La mobilité des étudiants est facilitée par de très nombreux partenariats avec des universités étrangères tandis que sont aussi invités régulièrement des professeurs étrangers.

Le pilotage de la formation repose sur des enseignants-chercheurs référents. Chaque parcours de licence et chaque master dispose d'un responsable de formation identifié qui anime l'équipe pédagogique et rencontre les étudiants. Devraient être mis en place des conseils de perfectionnement propres à chaque mention qui ne rempliraient pas le même rôle que les différents organes collectifs existants et dans lesquels la participation des étudiants n'est par ailleurs pas clairement mise en évidence.

Les formations s'avèrent attractives, avec des effectifs globalement en hausse, et se distinguent par des taux de réussite élevés. Le suivi des étudiants diplômés reste cependant globalement insuffisant.



# CONCLUSION

# Principaux points forts:

- Taux de réussite élevés qui s'expliquent, au moins en partie, par un bon encadrement des étudiants.
- Dispositifs pédagogiques innovants.
- Ouverture internationale très marquée (dans la plupart des formations).

# Principaux points faibles:

- Manque d'encadrement et de valorisation des stages (dans la plupart des formations).
- Suivi insuffisant des étudiants diplômés (dans la plupart des formations).

## Recommandations:

Sans perdre son autonomie pédagogique à laquelle elle est légitimement attachée, la Faculté libre de droit de l'Institut catholique de Lille pourrait rendre plus fécond son partenariat avec l'Université Toulouse 1 Capitole. Actuellement, et afin de rendre possible la diplomation, cette université désigne les présidents des jurys et adopte les principales évolutions pédagogiques proposées par l'ICL. Il serait pertinent, pour la Faculté de droit de l'ICL, de faire davantage appel, particulièrement en seconde année de master, aux compétences des enseignants-chercheurs toulousains qui, de surcroît, pourraient ensuite participer à l'encadrement de doctorants. Le suivi des étudiants diplômés devrait être amélioré.

# POINTS D'ATTENTION

Aucune des formations présentées ne nécessite de modifications majeures et structurelles dans la construction du projet pour la prochaine période contractuelle.



# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



# FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

# LICENCE DROIT

Établissement: Institut Catholique de Lille - ICL

#### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Droit* proposée par la Faculté libre de droit (FLD) de l'Institut catholique de Lille fait l'objet d'une convention-cadre signée avec l'Université Toulouse 1 Capitole, en date du 1er septembre 2010 (reconduite tacitement tous les deux ans). D'une durée de trois ans, la formation poursuit l'objectif principal de la poursuite d'études en master. Elle est dispensée en formation initiale et sans alternance. Deux sites accueillent les enseignements (Site de Lille et site de Paris/La Défense puis Issy-les-Moulineaux) et proposent au total six parcours différents : *Droit et culture juridique* (DCJ), *Droit science politique* (DSP), *Européen, multilingue et multiculturel, International Business and Law* (IBL) ; *Business Law and Management* (BLM) et *Droit comptable et financier* (DCF). Des semaines de stage obligatoires ponctuent les années d'études et sont fractionnables sur les trois années de la licence.

# **ANALYSE**

#### **Finalité**

La licence *Droit* proposée par la FLD a pour vocation de former les juristes à la maîtrise des connaissances fondamentales et de la méthodologie juridique. Les connaissances attendues et les compétences professionnelles sont définies clairement.

Les débouchés présentés par la formation sont communs à toutes les licences de droit : la poursuite d'études est présentée comme l'étape classique d'un parcours universitaire plus long (les étudiants y sont sensibilisés très tôt) mais elle permet également d'accéder à certaines professions juridiques ou à des carrières administratives et de préparer à des concours. Quelques métiers accessibles au terme de la licence sont énoncés (dont assistant juridique, assistant politique ou administratif et rédacteur juridique).

Le descriptif détaillé de chacun des six parcours apporte des précisions complémentaires. Les enseignements proposés sont adaptés aux objectifs professionnels poursuivis. Au sein de la licence, six parcours différents peuvent être choisis afin que les étudiants puissent acquérir des compétences plus particulières et, pour quatre d'entre eux, dès la première année. Cela suppose néanmoins que les étudiants puissent faire un choix éclairé et réfléchi au moment de leur inscription à l'Université, ce qui nécessite une information complète en amont. A Lille,



cinq des six parcours sont proposés, tandis qu'à Paris/Issy-les-Moulineaux, ils sont au nombre de trois (deux en commun avec Lille et le troisième en exclusivité).

#### Positionnement dans l'environnement

De façon globale, la licence *Droit* de la FLD se rapproche de celles qui sont proposées ailleurs sur le territoire national, mais, sur quelques aspects plus spécifiques, elle apparaît plus originale (par exemple grâce à la variété des parcours proposés, au nombre d'heures d'anglais dispensées ou encore à l'utilisation de la pédagogie innovante).

De nombreux partenariats ont été tissés, que ce soit sur un plan académique national (centre de recherche, bibliothèque universitaire...), international (signature d'une Convention avec le *Mississipi College of Law*), mais aussi sur un plan socio-économique et culturel. Si les rapports conventionnels semblent tout à fait équilibrés, les liens concrets entre la FLD et l'Université Toulouse ne sont pas nombreux, l'éloignement géographique ne permettant pas, en outre, des échanges plus nourris.

Le développement de la recherche est limité à ce stade du parcours universitaire, ce qui est relativement logique. Les étudiants de licence sont toutefois initiés à la recherche au cours de leur formation et invités à assister à des manifestations. Le parcours *International Business and Law* mis à part (dans lequel les étudiants doivent obligatoirement passer un semestre en échange académique au sein d'un établissement étranger partenaire au premier semestre de la troisième année de Licence ou en première année de master), la mobilité étudiante est proposée dans les formes traditionnelles (une trentaine d'étudiants sont concernés chaque année)

#### Organisation pédagogique

Chaque année de licence est sanctionnée par l'obtention de 60 crédits European credits transfer system (ECTS). Le recrutement des étudiants se fait par le biais de la plateforme Parcoursup et des pièces complémentaires peuvent être demandées pour intégrer plus spécifiquement les différents parcours. L'accès à certains d'entre eux est assuré seulement après réalisation de test ou organisation d'un concours (c'est précisément le cas pour le parcours IBL qui est un parcours d'excellence très sélectif). six parcours différents sont proposés aux étudiants dont quatre sont accessibles dès la première année (des passerelles existent pour aller de l'un à l'autre mais l'hypothèse est rare), un cinquième à partir de la deuxième année (DCJ) et le sixième et dernier, en troisième année (BLM).

Au cours des quatre premiers semestres, 122 heures (sur environ 300 heures par semestre) sont communes à tous les parcours, consacrées à l'étude des matières fondamentales traditionnelles du droit privé et du droit public. Le nombre d'heures communes tombent à trente pour les deux semestres restants. La part d'heures du « tronc commun » est donc systématiquement inférieure aux heures plus spécifiques de chaque parcours (lesquels d'ailleurs ont une durée globale qui leur est propre). Cela démontre une dynamique forte de spécialisation. En outre, certains parcours proposent des modules optionnels, ce qui renforce l'idée de parcours « choisis » par les étudiants, parcours qu'ils peuvent modeler et ce, rapidement après leur intégration dans le supérieur. La part de cours obligatoires oscille entre 52.5 % et quasiment 93 % selon les parcours. Il est permis de s'étonner du fait qu'il n'y ait pas de « parcours standard » proposé, qui pourrait convenir aux étudiants ne recherchant pas de spécialisation progressive mais simplement l'encadrement et les conditions de travail proposés par la LFD. Ce choix a peut-être été fait afin de mettre en relief l'originalité de la formation proposée. Des mentions de master en adéquation avec les parcours de licence sont proposées sur les deux sites. Des régimes spéciaux existent pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

La place accordée à la professionnalisation est importante, que ce soit dans un cadre général (celui de la FLD dans son ensemble : dispositifs, outils, évènements réguliers organisés pilotés par un *Carrer Centre*, cliniques de droit) ou dans celui des parcours, qui proposent pour certains des séminaires et des accès précis aux cliniques de droit (avec des unités spécialement intégrées). Il convient de noter le caractère obligatoire du stage, qui conditionne l'obtention de la licence mention Droit pour tous les parcours. En revanche, par contraste, des



modalités particulières d'organisation et d'évaluation des stages ne sont pas proposées pour accompagner les étudiants.

Si les outils pédagogiques traditionnels sont proposés (plate-forme numérique type Moodle, recours à des QCM), un réel effort a été déployé pour en développer d'autres plus innovants, comme le dispositif du « pré-read » (permettant à l'étudiant de s'approprier le cours avant qu'il ne soit dispensé en présence de l'enseignant) ce qui est tout à fait intéressant.

Selon le parcours envisagé, la place accordée à l'international n'est pas la même. Au minimum, 24 heures d'anglais sont tout de même dispensées par semestre - ce qui est notable - mais il peut s'agir aussi d'accueillir des *visiting professors*, de proposer des cours de langues supplémentaires et des cours intégralement dispensés en anglais.

# **Pilotage**

Le pilotage de la formation est assuré sous l'autorité du Doyen de la Faculté libre de droit et de dix responsables de parcours (un pour chaque parcours sur chaque site). Des réunions informelles peuvent être organisées durant l'année universitaire et un organe formalisé (un conseil des licences) peut les réunir plusieurs fois par semestre. Tout au long de l'année, de nombreux universitaires et professionnels, interviennent spécifiquement dans chaque parcours pour prodiguer des enseignements en lien avec leurs différentes spécialités. Le nombre d'heures assurées par chacune des catégories n'est pas précisé ne permettant pas d'apprécier avec aisance la ventilation opérée.

L'association des étudiants à la vie universitaire est variée et régulière : s'ils ne sont pas intégrés par le Conseil de perfectionnement, ils le sont par la « Commission vie étudiante » (CVE) et le « Parlement étudiant », qui leur permet de concourir à l'amélioration des formations. La périodicité de ses réunions doit être soulignée ici (quatre fois par an pour le premier organe, à chaque fin de semestre pour le second). Il faut relever également le fait que l'évaluation mise en place (tout à fait classique) est elle aussi réalisée deux fois par an. Il n'y a pas de précision particulière sur les effets qui ont pu être tirés de ces échanges pour le contenu de la formation.

L'item « modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences » n'appelle aucune remarque particulière, tant l'évaluation des étudiants est classique, tout comme l'est la validation des unités d'enseignement ainsi que les mécanismes de compensation. Un supplément au diplôme est délivré en sus de leur diplôme de Licence précisant le contenu de la formation ainsi que les compétences validées. En revanche, les informations sont manquantes au sujet de l'établissement du portefeuille d'expériences et de compétences.

Un réel effort est déployé en matière de dispositifs d'aide à la réussite, qui sont variés et nombreux. Ainsi, une unité de transition, proposée au premier semestre de la première année, est commune à tous les parcours (d'une durée de 22 heures) et permet « d'introduire le droit et la méthodologie » auprès des nouveaux étudiants. Des modules de la plateforme *Voltaire* sont à la disposition des étudiants pour remédier à leurs difficultés orthographiques. Du tutorat mais également des ateliers de méthodologie en petit groupe sont proposés aux étudiants rencontrant des difficultés. Enfin, des « travaux encadrés » remplacent les traditionnels « Travaux dirigés » chaque semaine et sont portés à une durée de trois heures (deux modules par semestre sont concernés) pour mettre l'accent sur la maîtrise de la méthodologie ce qui est pertinent.

#### Résultats constatés

Les effectifs des étudiants en première année sont en augmentation (546 en 2014/2015 et 701 en 2018/2019) et les taux de réussite sont élevés et constants (près de 70 %). Ces taux augmentent généralement à mesure que les années sont validées (plus de 80 % en deuxième année et plus de 90 % en troisième année).

En revanche, le suivi des diplômés n'est pas particulièrement développé. Il est possible d'identifier, parcours par parcours, le nombre d'étudiants concernés par une poursuite d'études en cycle master, à savoir 100 % d'entre eux (ce qui est l'objectif principal de la formation) mais il n'y a pas de données plus précises qui pourraient être exploitables pour apprécier plus globalement la qualité de la formation. Pour l'heure, le suivi des étudiants



diplômés est assuré par un seul enseignant bénéficiant d'une décharge de service.

## CONCLUSION

# Principaux points forts

- Qualité de l'encadrement proposé aux étudiants expliquant un taux de réussite élevé.
- Parcours spécialisés et modulables.

# Principaux points faibles:

- Manque d'accompagnement et de suivi des stages.
- Absence de données précises sur le suivi des diplômés.

#### ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Droit*, portée par la FLD est une formation originale par la diversité de son offre, qui répond aux attentes actuelles à savoir la spécialisation et le parcours personnalisé et bien encadré ainsi que l'usage innovant du numérique, mais qui gagnerait à améliorer l'accompagnement et le suivi des stages ainsi que le suivi du devenir des diplômés. Il est possible de regretter que les liens ne soient pas plus visibles avec l'Université Toulouse 1 Capitole, comme par exemple l'organisation d'évènements communs, l'intervention d'enseignants toulousains sur le site lillois ou parisien. La multiplicité des parcours constitue un réel atout en permettant de proposer une offre riche et variée, qui suppose une indispensable information à l'attention des lycéens désirant s'inscrire à l'ICL.



# Département d'évaluation des formations

# FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

# MASTER DROIT DES AFFAIRES

Établissement: Institut Catholique de Lille - ICL

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit des affaires* de la Faculté libre de droit de l'Institut catholique de Lille conduit à la délivrance de diplômes de l'Université Toulouse Capitole avec laquelle il a signé une convention-cadre en 2010. Cette formation a pour objet de conférer une solide formation de juriste spécialisé en droit des affaires.

Le master Droit des affaires est une formation pluridisciplinaire, ouverte en voie professionnelle en en formation initiale (pour trois parcours), qui comprend quatre parcours très distincts dans leur organisation: Pratique de droit des affaires (PDA); Droit comptable et financier (DCF), « double formation de quatre années », intégrée semble-t-il en deuxième année de licence (L2); Business law et management (BLM) en partenariat avec l'EDHEC, formation en quatre ans, intégrée dès la troisième année de licence (L3); Droit des affaires et management des risques de l'entreprise (DAMARE), formation en alternance. L'ouverture d'un cinquième parcours, International Business law (IBL) en partenariat avec l'IESEG, destiné à être intégré dès la première année de licence (L1), est annoncée pour 2019.

Délivré uniquement en présentiel, le master comprend au total environ 1 000 heures sur les deux années. Les enseignements ont lieu à la faculté libre de droit de Lille (59) et, pour le master DAMARE, sur le Campus de Paris à Issy-les-Moulineaux (92).

#### **ANALYSE**

## **Finalité**

Les connaissances attendues des étudiants sont très clairement exposées et les enseignements dispensés permettent de les acquérir. On apprécie tout particulièrement l'ouverture sur des matières innovantes (ex : risk management, big data et traitement des données personnelles, Pradteam) et la pluridisciplinarité des contenus de la formation : outre l'économie, la gestion et la comptabilité, le parcours DCF alterne l'apprentissage des disciplines juridiques et financières, tandis que le parcours BLM forme les étudiants tant en Droit qu'en management et débouche sur une double compétence.



Les compétences professionnelles favorisent une très bonne insertion des étudiants. Les débouchés professionnels sont clairement renseignés et nombreux : juriste d'entreprise, assistant juridique junior, chargé d'affaires juridiques, chargé de mission, conseiller juridique, avocat, chef d'entreprise (...). La poursuite d'études à l'issue de la seconde année de master (M2) n'est pas la voie privilégiée par la formation mais demeure possible et très usitée.

#### Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit* des affaires propose une spécialisation largement enseignée au sein des Facultés de Droit françaises. Logiquement, l'Université de Lille 2 propose un master identiquement intitulé. D'autres formations concurrentes et géographiquement proches sont encore recensées (Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Picardie, Université de Valenciennes). L'Université Toulouse 1 Capitole délivre également un diplôme équivalent, sans qu'il n'y ait toutefois de recouvrement en raison de l'éloignement géographique.

Le master est adossé à un centre de recherche (C3RD, Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit). Les différents parcours disposent de nombreux partenariats institutionnels (Clarife (organisme de formation en langues et de formation interculturelle), bibliothèque, Université belge de Namur, Ecole des mines) et professionnels (Ordre des avocats de Lille, Legaltech, Association française des juristes d'entreprises (AFJE), réseau Alliances, cabinets d'avocats et entreprises ...). Le parcours BLM témoigne plus spécifiquement d'un opportun partenariat avec l'EDHEC, avec laquelle il fut créé conjointement. Les étudiants intègrent dès la troisième année de Licence (L3) cette double formation de quatre ans sanctionnée par un double diplôme, en droit des affaires et en management.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique n'est guère lisible, en dépit du soin apporté à sa présentation. La formation peine logiquement à suivre le cadre institutionnel d'un master en deux ans, pour présenter ses formations dont la moitié se déroule en quatre ans (BLM, DCF). Il devient délicat d'évaluer la spécialisation progressive des deux années renseignées d'un programme qui en compte quatre. De même, la part d'enseignements communs paraît, au regard du dossier, assez faible et très difficile à appréhender. La mutualisation n'est évoquée expressément que pour les parcours PDA et DCF (à hauteur de 47 % pour ce dernier). Pour chaque parcours figure en outre une ventilation entre tronc commun et cours optionnels très variable et peu explicitée (cette ventilation est présentée comme une distinction entre cours obligatoires et cours optionnels alors qu'est évoquée ensuite une distinction entre cours spécifiques au parcours considéré).

Il convient également de souligner que le volume horaire les cours magistraux en M1 est plus faible que la moyenne nationale (27 heures par cours) sans que la présentation de la formation ne souligne ni n'explique ce choix.

Un régime spécial d'études est mis en place pour prendre en compte la situation particulière des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante (chargé de famille, femmes enceintes, personnes handicapées ...). Sont notamment prévus des majorations de temps pour les épreuves écrites ou orales, l'accès à un secrétaire ou un écrivain.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation. En première année, les étudiants peuvent s'y confronter par des exercices de simulation par exemple. Ils ont également la possibilité de suivre une préparation aux épreuves de culture générale de divers examens et concours auxquels ils sont susceptibles de candidater pendant ou après la formation. En deuxième année, la professionnalisation s'intensifie avec un stage obligatoire d'une durée de trois à six mois sauf en cas d'inscription de l'étudiant en voie recherche. Surtout, l'opportunité du programme du BLM, qui paraît imposer un stage d'une année entière en cabinet ou en entreprise dans son programme, entre le M1 et le M2, questionne dès lors que l'obtention du certificat d'aptitude conditionnant l'accès à la profession d'avocat imposera également un long stage. Ce point aurait appelé davantage de précisions, d'autant que la présentation en est contradictoire : d'une part il est mentionné que « le parcours BLM [...] intègre une année de césure entre le master 1 et le master 2 », ce qui explique encore que cette formation, intégrée en L3, se déroule « en quatre années », d'autre part, l'année de césure est clairement



annoncée réalisée « sur la base du strict volontariat de l'étudiant et ne peut être rendue obligatoire pour la délivrance d'un diplôme ». Par ailleurs, de nombreux enseignements sont assurés par des professionnels. A cela s'adjoignent différentes actions de professionnalisation destinées aux étudiants (séminaire « état du marché du travail » ; ateliers collectifs et meetings points ; des entretiens individuels ; des outils ; des rencontres avec les professionnels : Job dating et rencontres métiers ; liens avec les anciens).

La recherche est également très présente dans la formation que ce soit par des séminaires de recherche ou encore par la rédaction d'un mémoire de recherche obligatoire dans l'ensemble des parcours.

Le master Droit des affaires accorde également une large place d'une part aux outils numériques : plateforme administrative (Agora) et pédagogique (icampus), accès aux ressources numériques traditionnelles (Dalloz, Lextenso, Lexis nexis ...) et à celles du Groupe Edhec Business School et de l'IESEG School of Management Paris et d'autre part aux pédagogies innovantes (mind mapping, simulation de procès in situ, évaluations formatives et sommatives ; tutoriels ; classes inversées...). L'établissement dispose d'un learning-lab et d'un media-lab pour permettre aux enseignants et étudiants d'expérimenter des pédagogies innovantes. Plus spécifiquement, le parcours BLM a obtenu en décembre 2018 le prix de l'Innovation et de la Performance des Professions du Droit et du Chiffre.

Le master *Droit des affaires* dispose d'une véritable structure pour développer l'international composée de trois personnes. L'établissement a conclu également un accord avec le CLARIFE pour développer une certification en anglais. Le volume horaire accordé à l'anglais a fortement augmenté. Les étudiants peuvent obtenir des certifications (en première année, le Test of English for International Communication (TOEIC); en deuxième année, le Test of Legal English Skills (TOLES). De plus, de nombreux partenariats avec des établissements situés à l'étranger (Erasmus, conventions bilatérales - Canada, Usa, Chine, Inde, réseau d'Universités russes -) ont été conclus. Les étudiants ont également la possibilité de suivre une formation d'été en droit international et en droit comparé. Il est néanmoins difficile, au regard du dossier, de déterminer les mobilités propres à la formation considérée.

## **Pilotage**

L'équipe pédagogique est bien diversifiée : elle fait intervenir des enseignants-chercheurs propres à l'ICL et à d'autres établissements ainsi que des professionnels. La répartition est à ce titre équilibrée. Dans l'ensemble des parcours de la deuxième année, les professionnels sont nombreux permettant une forte professionnalisation des étudiants. Les responsabilités pédagogiques, notamment de direction de diplôme, sont bien décrites. Les responsables, sous l'autorité du Doyen de la Faculté libre de droit, dirigent la formation en assurant la coordination entre la scolarité, les étudiants, le doyen de l'institut, les collègues et les personnes extérieures à l'établissement. Les réunions sont nombreuses (réunions de fonctionnement de la formation avec les enseignants du master et certains étudiants ; instances internes (Commission des spécialistes qui organise une autoévaluation de la formation; Conseil des masters ; Conseil de la faculté ; Conseil de perfectionnement de la Faculté). Une évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée par le biais de questionnaire et par la participation étudiante à l'amélioration des formations (Commission vie étudiante et le Parlement étudiant). On peut regretter qu'il ne soit pas précisé l'impact de ces différentes instances et les évolutions qui ont eu lieu.

L'évaluation des étudiants est réalisée par un système d'évaluation identique selon les parcours : acquisition de 60 crédits European credits transfer system(ECTS) chaque année de master. Elle est réalisée par des jurys d'examens désignés par le Président de l'Université de Toulouse 1 Capitole. Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques (contrôle continu et contrôle terminal). L'approche par compétence est également cohérente avec les objectifs fixés pour l'obtention du diplôme. Peut-être le nombre d'ECTS attribués au stage et au mémoire pourrait-il être augmenté pour mieux les valoriser (trois ECTS).

Les suppléments au diplôme du PDA et DCF sont bien renseignés. Il est dommage que ceux des deux autres parcours ne soient pas communiqués.

La présentation des modalités de recrutement est lacunaire. Le BLM s'opère sur sélection en L3 ou directement en M2 pour les étudiants en droit ayant obtenu le concours AST2 (Admis sur titre en deuxième année) de l'EDHEC,



tandis que le parcours PDA suit les modalités classiques de l'Université par une sélection en M1. En revanche, rien n'est précisé en ce qui concerne le DAMARE ni le DCF. Pour ce dernier, on ne peut que supposer que son intégration est conditionnée à la validation de la licence *Droit comptable et financier* de L'ICL, dont il est présenté constituer le prolongement pour se dérouler en quatre années.

#### Résultats constatés

La moitié des effectifs des étudiants inscrits en M1 sont issus de l'ICL. L'autre moitié vient des universités françaises. Les résultats de réussite des étudiants sont très bons. Les éléments fournis affichent une réussite de la quasi-totalité des étudiants inscrits dans les parcours. Ce succès peut s'expliquer notamment par l'effectif réduit des promotions dès le M1 (entre 14 et 44 étudiants selon les parcours) et l'encadrement personnalisé réalisé par les enseignants. Etonnamment, les effectifs sont plus réduits en M1 qu'en M2. Hormis dans le parcours PDA (une trentaine d'étudiants), les effectifs de M2 varient dans de larges proportions selon les années (de 12 à 60 pour le DAMARE, de 8 à 22 pour le DCF, de 34 à 41 pour le BLM). La faiblesse des effectifs du M1 DCF interroge également (entre 10 et 14 étudiants). Celle-ci est déplorée par la formation qui ne s'en explique pas ni ne propose de pistes pour y remédier.

Le taux de poursuite d'études est étonnamment élevé en ces M2 pourtant largement orientés vers la pratique. Ainsi, pour l'année 2018, il avoisine 30 % pour les formations autres que celle dispensée en alternance, alors même que ce pourcentage n'inclut pas les étudiants à l'école des avocats, renseignés par ailleurs. Malheureusement, la formation ne commente aucun de ces chiffres.

Un tableau statistique sur le devenir des anciens est fourni dans le dossier et présente des taux d'insertion professionnelle qu'il convient de relativiser dans l'ignorance de la date de réalisation de l'enquête et donc de la durée entre l'obtention du diplôme et la date du premier emploi. Seuls le devenir des étudiants les plus récemment diplômés, soit en 2018, paraissent ainsi éloquents et permettent de cibler un taux d'étudiants en recherche d'emploi variable selon les formations de 6 % (DCF) à 26 % (DAMARE). Les emplois trouvés sont en adéquation avec les formations.

Il existe une association d'anciens qui permet de nouer des liens pour la constitution du réseau.

## CONCLUSION

## Principaux points forts:

- Opportune ouverture aux disciplines complémentaires (management, finance...).
- Encadrement individualisé des étudiants.
- Place importante de l'international.
- Organisations pédagogiques originales notamment au sein du parcours BLM afin d'adapter la formation aux besoins professionnels (classes inversées, procès fictif, conception et dispense d'un cours de droit par les étudiants auprès de non-juristes...).

# Principaux points faibles:

- Caractère artificiel de l'unicité du master, composé de formations indépendantes les unes des autres (durées distinctes, assez faible volume des cours mutualisés, parcours spécifiques dès la L3...)
- Décalage entre les objectifs professionnels et l'important taux d'étudiants en poursuite d'études



#### ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit des affaires* procure une formation de qualité qui se singularise par son caractère transversal, alliant le droit au management ou à la finance. L'opportunité de cette ouverture est indéniable. Sa présentation en un master unique l'est sans doute moins, seul le terme très large de « droit des affaires » suggérant un lien entre des parcours totalement autonomes, intégrés par les étudiants dès la deuxième ou troisième année de Licence pour deux d'entre elles, et dispensé en un lieu distinct pour une troisième (DAMARE).

Cette unité artificielle interdit une présentation en détail de chacun des quatre parcours, alors que trois d'entre eux sont très spécifiques, seul le PDA correspondant à un format plus classique. Une vision d'ensemble devient impossible, spécialement pour les deux formations dispensées en quatre ans, tandis que le parcours DAMARE, dispensé sur le Campus de Paris à Issy-les-Moulineaux, est largement délaissé.

La présentation suggère une disparité au sein même de deux formations : la large part d'enseignements optionnels en M1 PDA (37 %) et en M1 DCF (53 %), à laquelle s'adjoint un effectif croissant entre le M1 et M2 et donc de nombreux nouveaux entrants, induit une forte disparité des connaissances théoriques des étudiants d'une même promotion entrante de M2. On peut supposer que celle-ci nuit à l'efficacité des enseignements de M2 et à la reconnaissance du niveau d'aptitude des diplômés d'un même M2 par leurs recruteurs. Il est dommage que la présentation n'explicite pas l'opportunité d'une telle formule ni ne donne d'explications au fort taux de poursuite d'études.

Enfin, l'opportunité d'une année entière de stage obligatoire au sein du parcours BLM interroge et aurait mérité quelques explications.



# FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

# MASTER DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Établissement : Institut Catholique de Lille - ICL

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Droit international et européen* de l'Institut catholique de Lille (ICL) conduit à la délivrance de diplômes de l'Université Toulouse 1 Capitole avec laquelle l'ICL a signé une convention-cadre en 2010. Cette formation a pour objet de former des juristes spécialisés en droit international et en droit européen. Après une première année (M1) généraliste, également proposée en langue anglaise (*International and european law*, IEL), la formation propose deux parcours spécialisés en deuxième année (M2), l'un en *Droits de l'homme*, sécurité et développement (DHSD); l'autre en *Droit des affaires et de la concurrence* (DAC). La formation est assurée uniquement en présentiel et comprend au total environ 1000 heures sur les deux années. Les enseignements ont lieu sur un seul site, celui de l'ICL à Lille (59).

#### **ANALYSE**

#### **Finalité**

Le master mention *Droit international et européen* est une formation multilingue et multiculturelle visant à former des juristes spécialistes en droit international et droit européen.

Les objectifs visés et les connaissances attendues sont très clairement exposés et les enseignements proposés y répondent. Le multilinguisme est promu par des enseignements juridiques dispensés en français et en anglais et complétés par un renforcement des langues allemandes et espagnoles ou encore par la possibilité pour les étudiants de première année de suivre la formation 100 % en anglais (option IEL).

Les objectifs professionnels visés sont clairement explicités. À l'issue de la formation, les étudiants doivent être capables de raisonner en plusieurs langues et de s'adapter aux spécificités du marché européen et de la globalisation. Les débouchés professionnels sont nombreux, même si pour la plupart communs à toute formation juridique (doctorat, avocat, organismes internationaux, juriste en entreprise multinationale, officier de protection de OFPRA – Office français de protection des réfugiés et apatrides - ...). Les compétences professionnelles acquises favorisent une assez bonne insertion des étudiants à l'issue de la formation. On note cependant que les professions intégrées ne sont pas clairement nommées (ex. "juriste international", "juriste en Droit international public" ...) et que par ailleurs une forte proportion de diplômés (25%) poursuit des études à l'issue de la formation, hors doctorat.



#### Positionnement dans l'environnement

Le master mention *Droit international* et européen ressemble à la plupart des masters en droit international au niveau national et subit en ce sens une forte concurrence nationale. Les plus proches, géographiquement, sont connus et recensés dans le dossier. Il convient de noter que les programmes dispensés dans les autres établissements proches le sont quasi exclusivement en langue française, contrairement à celui de l'ICL.

Le master est adossé à un centre de recherche (C3RD, Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit), sans que l'apport effectif de cet adossement pour les étudiants ne soit précisé. Un partenariat avec l'Institut Max Planck de Heidelberg offre une intéressante ouverture aux étudiants souhaitant poursuivre en doctorat.

Les différents parcours disposent de nombreux partenariats institutionnels et associatifs (Défenseur des droits, Croix Rouge, la mission LEDS, la CIMADE, la GRIP, Amnesty international Benin,) et professionnels (Autorité française de la concurrence, cabinets d'avocats d'affaires parisiens et internationaux...), qui se traduisent par l'intervention d'acteurs professionnels dans la formation.

La formation se caractérise par une forte ouverture à l'international. Dans chaque parcours de M2, des partenariats existent avec des universités étrangères (Delaware law school, Université Golden Gate de San Francisco, Université de Namur...), permettant l'intervention de nombreux professeurs invités étrangers pour des conférences. Ces partenariats permettent aussi des double-dipômations dans les deux parcours de deuxième année.

## Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible fondée sur l'acquisition d'une compétence sur les deux années qui permet une spécialisation progressive. La première année de master permet aux étudiants d'acquérir des savoirs fondamentaux du droit européen, du droit international, des relations internationales. La deuxième année permet aux étudiants de se spécialiser soit en droit international des droits de l'homme, soit en droit européen et international des affaires et de la concurrence. Les enseignements sont dispensés en français et en anglais et sont complétés par un renforcement des langues allemande et espagnole. Depuis 2017, la première année est proposée intégralement en anglais. Cette formation est également multiculturelle. La construction du parcours permet d'intégrer des points de vue doctrinaux ou géopolitiques différents. Les modalités d'enseignements sont classiques. Un régime spécial d'études est mis en place par la Faculté de droit pour prendre en compte la situation particulière des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante (chargé de famille, femmes enceintes, personnes handicapées ...).

La professionnalisation est présente tout au long de la formation. En première et deuxième année, les étudiants peuvent s'y confronter par la participation à des concours de plaidoirie. En deuxième année, la professionnalisation s'intensifie avec un stage d'une durée de trois à six mois (le stage est vivement conseillé en première année). On peut toutefois regretter que le nombre de crédits ECTS (European credits transfer system) accordé reste fixé seulement à 3 ou 4. Par ailleurs, de nombreux enseignements sont assurés par des professionnels. Les étudiants peuvent bénéficier de différentes actions de professionnalisation de la Faculté de droit (séminaire « état du marché du travail » ; ateliers collectifs et meetings points ; entretiens individuels ; rencontres avec les professionnels ; liens avec les anciens).

La recherche est également très présente dans la formation que ce soit par des séminaires de recherche, des masterclass, des cycles de séminaires ou encore par la rédaction d'un mémoire de recherche obligatoire dans l'ensemble des parcours en deuxième année.

Le master mention Droit international et européen accorde une place classique aux outils numériques par le biais de plateforme d'enseignements ou des ressources numériques et bénéficie des outils de l'établissement (learning-lab et d'un media-lab pour permettre aux enseignants et étudiants d'expérimenter des pédagogies innovantes). On apprécie tout particulièrement l'utilisation de pratiques pédagogiques innovantes (concours de plaidoirie, clinique du droit).



La formation accorde une place centrale à l'international, au-delà de son objet même et des cours disciplinaires dispensés. Elle dispose d'une véritable structure pour développer l'international composée de trois personnes. Les langues tiennent une place centrale (cours d'anglais, allemand, espagnol; possibilité d'obtenir des certifications en anglais), des cours disciplinaires sont dispensés en anglais et la première année est proposée exclusivement en anglais (option IEL). De plus, de nombreux partenariats avec des établissements situés à l'étranger (Erasmus, plusieurs conventions bilatérales - Canada, Usa, Chine, Inde, réseau d'Universités russes) ont été conclus, permettant notamment la double-diplomation dans les deux parcours de M2. Les étudiants peuvent également assister à une université d'été transatlantique qui dispense des cours en anglais à deux voix.

Il est seulement indiqué dans le dossier que la Faculté libre de droit compte une trentaine d'étudiants en mobilité sortante par semestre et une soixantaine d'étudiants en mobilité entrante.

#### **Pilotage**

L'équipe pédagogique est cohérente au regard de l'objet de la formation et diversifiée : elle fait intervenir des enseignants-chercheurs propres à l'ICL, en nombre réduit compte tenu du volume horaire des deux années de formation (5 maîtres de conférences, 1 professeur), des intervenants professionnels (9 en parcours DHSD, 24 en parcours DAC) et des professeurs invités étrangers (14 en parcours DHSD; 3 en parcours DAC). La proportion et la dispersion des intervenants extérieurs est excessivement forte, d'autant que l'équilibre de la répartition ne peut être jugée dans la mesure où il n'y a pas d'indication sur le volume horaire attribué à chacun.

Les responsabilités pédagogiques, notamment de direction de diplôme, sont bien décrites. Les responsables, sous l'autorité du Doyen de la Faculté libre de droit, dirigent la formation en assurant la coordination entre la scolarité, les étudiants, le doyen de l'institut, les collègues et les personnes extérieures à l'établissement.

Les réunions sont régulières (réunions de fonctionnement de la formation avec les enseignants du master et certains étudiants; instances internes (la Commission des spécialistes qui organise une autoévaluation de la formation; le Conseil des masters; le Conseil de la faculté; le Conseil de perfectionnement de la Faculté libre de droit). Une évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée par le biais de questionnaires et par la participation étudiante à l'amélioration des formations (Commission vie étudiante et Parlement étudiant). On peut regretter qu'il ne soit pas précisé l'impact de ces différentes instances et les évolutions qui ont eu lieu.

L'évaluation des étudiants est réalisée par un système identique quel que soit le parcours et repose sur des modalités classiques de contrôle des connaissances, associant contrôle continu et examen terminal. Elle est réalisée par des jurys d'examens, dont le président est désigné par le Président de l'Université de Toulouse 1 Capitole. L'approche par compétence est également cohérente avec les objectifs fixés pour l'obtention du diplôme. La répartition des crédits ECTS est cohérente dans l'ensemble, hormis la place trop réduite accordée-aux langues (2 ECTS).

Le recrutement des étudiants est classique, sur la base d'une licence de droit en M1 et par sélection sur dossier et entretien en M2. La Validation des acquis de l'expérience est possible. Il est à noter que la formation exige un très haut niveau d'anglais (C1), ce qui réduit le nombre potentiel de candidats. Rien n'est indiqué dans le dossier sur les frais de scolarité exigés par l'ICL. Le faible nombre d'étudiants inscrits permet un accompagnement personnalisé.

#### Résultats constatés

Les résultats de réussite au diplôme des étudiants sont excellents. Les éléments fournis affichent une réussite de la quasi-totalité des étudiants inscrits dans les parcours. Ce succès peut s'expliquer notamment par l'effectif réduit des promotions (entre 15 et 20 étudiants en deuxième année en moyenne, 18 en parcours DAC et 16 en DHSD en 2018/19) et l'encadrement personnalisé réalisé par les enseignants. On peut noter toutefois la difficulté pour les responsables de formation de recruter au regard de l'exigence du niveau linguistique élevé.



Il existe une association d'anciens étudiants qui permet de nouer des liens pour la constitution du réseau. Un tableau statistique sur le devenir des anciens est fourni dans le dossier.

L'insertion professionnelle des étudiants est correcte, mais en deçà des intentions initiales affichées (en moyenne 15% de diplômés en recherche d'emploi) Un taux important de diplômés est en poursuite d'études (environ 25%), les emplois atteints sont très généraux (ex. juriste d'entreprise, juriste d'affaires ...) et pas toujours en lien direct avec la spécialisation visée. Cela interroge au regard des objectifs visés par la formation.

## CONCLUSION

# Principaux points forts:

- Clarté et lisibilité de la formation permettant une spécialisation progressive cohérente.
- Forte place de l'international.
- Suivi personnalisé des étudiants en raison de leur nombre réduit.

# Principaux points faibles:

- Manque d'équilibre de l'équipe pédagogique entre enseignants-chercheurs et professionnels.
- Décalage entre le fort taux de poursuite d'études, les débouchés professionnels réels et les objectifs de la formation.

# ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention *Droit international et européen* de l'ICL procure une formation classique en son domaine, qui se démarque néanmoins par une très forte ouverture à l'international. Les étudiants, en nombre réduit, sont bien encadrés par les enseignants et bénéficient de pédagogies innovantes et de l'intervention de professionnels, en nombre peut-être excessif. Les exigences de recrutement tenant au niveau de langue semblent être un frein au vivier potentiel d'étudiants. Le fort taux de poursuite d'études et les débouchés professionnels réels des étudiants interrogent, car ils semblent en décalage avec les objectifs de la formation.



# FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

# MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Établissement : Institut Catholique de Lille - ICL

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* appartient à l'offre de formation de la Faculté libre de droit de l'Institut catholique de Lille, qui fait l'objet d'un conventionnement avec l'Université Toulouse 1 Capitole. est une formation spécialisée en deux ans ayant pour objectif de former les étudiants désireux d'exercer une profession judiciaire ou juridique du secteur privé ou public pour laquelle une connaissance approfondie des disciplines du champ pénal est nécessaire. La première année de master (M1) a pour but de dispenser les connaissances fondamentales de droit pénal, permettant ainsi une pré-spécialisation, tout en laissant la possibilité de suivre d'autres enseignements en droit privé. La deuxième année de master (M2) a pour objet d'approfondir les matières classiques du droit pénal et de s'ouvrir à d'autres branches spéciales de cette discipline, ainsi qu'à des matières para-juridiques comme la criminologie. La formation comprend un total de 1071 heures d'enseignement, dont 575 heures la première année et 496 heures la deuxième année. Les enseignements ont lieu en présentiel, à la Faculté libre de droit de Lille et sont obligatoires. Ils sont dispensés sous la forme de cours magistraux, de travaux encadrés, de séminaires, de mises en situation pratiques et de simulations de procès. Un stage ou la rédaction d'un mémoire recherche est prévu(e) en deuxième année.

# **ANALYSE**

#### Finalité

Les connaissances attendues sont très clairement exposées. Les métiers et/ou les poursuites d'études sont bien renseignés et correspondent à la formation. Le contenu des enseignements est en adéquation avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation.

#### Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* n'est pas la seule formation abordant cette thématique au niveau local et régional. Le dossier recense d'autres formations proches géographiquement, tout en soulignant l'originalité du master qui se distinguerait d'une part, par une formation aux contentieux spécialisés en matière pénale et d'autre part, au niveau du M2, - ce qui apparaît moins original - par l'attention apportée à la



recherche en proposant aux étudiants de participer à diverses activités scientifiques comme par exemple l'organisation d'une journée d'études. Celui-ci collabore avec d'autres établissements d'enseignement supérieur, notamment publics, aussi bien en France qu'à l'étranger (comme par exemple l'université Toulouse 1 Capitole, en tant qu'université de conventionnement, la Faculté de droit de Namur en Belgique, l'Ecole de Criminologie de la Faculté de droit de Louvain en Belgique...).

L'environnement de la formation en matière de recherche est de qualité en raison notamment de l'existence d'un centre de recherche au sein de l'établissement et de partenariats avec des universités françaises ou étrangères. Le master *Droit pénal et sciences criminelles* bénéficie d'un très bon environnement socio-économique en raison de partenariats avec plusieurs branches professionnelles directement en lien avec la thématique de la formation (barreau, magistrature, administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse, médecine légale). Ces partenariats revêtent diverses formes, somme toute classiques, que ce soit dans le cadre des enseignements que dans celui de la recherche (intervention de praticiens et d'experts dans la formation, organisation d'événements scientifiques, découverte du fonctionnement d'une institution proposée aux étudiants...). Toutefois, on a parfois du mal à bien identifier, parmi les actions menées par l'établissement, celles qui sont réalisées spécifiquement par la formation. Le master affiche également plusieurs partenariats avec le milieu associatif ou culturel.

Il bénéficie des nombreuses coopérations internationales de la Faculté libre de droit de l'Institut catholique de Lille (40 partenaires Erasmus, six conventions bilatérales avec des universités étrangères, des conventions globales avec plusieurs pays). On ignore toutefois les implications concrètes des mécanismes favorisant la mobilité des étudiants et des enseignants et/ou personnels administratifs pour la formation

#### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est, dans l'ensemble, bien structurée et lisible avec une spécialisation progressive qui se manifeste, en première année, par la présence d'enseignements obligatoires et optionnels de matières de droit privé, de droit des affaires (Régimes matrimoniaux, Successions et libéralités, Droit international privé, Droit de la propriété intellectuelle, Droit des entreprises en difficulté...) et de droit pénal (Droit pénal spécial des personnes, Procédure pénale, Criminologie, Droit pénal spécial des biens, Droit pénal des affaires...), qui cèdent définitivement leur place au droit pénal et aux sciences criminelles en deuxième année avec un panel de matières pertinent. Le contenu des modules d'exploitation des savoirs, prévus en première année, interroge néanmoins, dans la mesure où ils portent en partie sur des matières optionnelles de l'unité fondamentale, que tous les étudiants n'auront pas nécessairement choisies.

Les modalités d'enseignement sont adaptées aux étudiants ayant des contraintes particulières. Un accès à la formation après Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) est prévu pour les deux appéos

La professionnalisation est présente dans le cursus de la formation. Elle tient essentiellement à l'intervention de praticiens du droit sur la base de mises en situation, à l'organisation de rencontres avec les milieux professionnels et à la réalisation d'un stage. On relève une contradiction entre le dossier et la maquette en annexe concernant la durée du stage (trois mois pour l'un et deux mois pour l'autre). De nombreux dispositifs d'accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet professionnel sont en outre mis en place (notamment : séminaire sur les débouchés professionnels avec retours d'expérience ; ateliers collectifs pour optimiser son CV, aider à la recherche de stages et préparer les entretiens ; entraînement aux entretiens individuels ; échanges avec les anciens étudiants ; rencontres métiers ; *job dating*). La mise en relation avec les anciens étudiants constitue un véritable atout.

La recherche occupe également une place importante au sein du master, qu'il s'agisse de la présence des étudiants aux conférences proposées par le centre de recherche en lien avec la thématique de la formation, de l'intervention d'enseignants-chercheurs de l'établissement ou rattachés à des universités publiques, de l'organisation de séminaires de recherche qui incluent la production de travaux ou de la rédaction d'un



mémoire en deuxième année.

Des pédagogies innovantes ont été mises en place (ateliers de jurisprudence, séminaires de mises en situation, clinique juridique, diverses actions *in situ* en lien avec les métiers du droit pénal et *softs skills*). L'utilisation du numérique est développée et prend la forme d'une plateforme pédagogique, d'outils d'interactivité collaborative, de salles de cours connectées, ainsi que de l'accès dématérialisé aux revues juridiques.

L'apprentissage de l'anglais, la certification/diplomation en anglais par le biais du Test of English for International Communication (TOIEC) en première année et du Test of Legal English Skills (TOLES) en deuxième année, la mise en place de cours juridiques en langue anglaise, de même que la mobilité des étudiants, assurent une bonne internationalisation de la formation. On regrette toutefois que le dossier ne permette pas toujours d'identifier, au sein de la mobilité étudiante et des diverses initiatives décrites, ce qui concerne spécifiquement la formation.

#### **Pilotage**

Rien n'est indiqué à propos de la composition de l'équipe pédagogique de la première année. Celle de la deuxième année du master, indiquée en annexe, est diversifiée du fait de la présence d'enseignants-chercheurs (issus de l'établissement ou d'universités publiques) et de praticiens du droit. Les seconds ont en charge des cours ayant une portée pratique plus marquée, ce qui est cohérent. Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement identifiés. Plusieurs réunions avec les intervenants du master sont prévues au cours de l'année universitaire. Un à deux étudiants sont élus par la promotion et rencontrent régulièrement le responsable de formation. On regrette que leur présence à certaines réunions de l'équipe pédagogique ne soit pas prévue.

Le conseil de perfectionnement est en place et s'ajoute à d'autres instances internes d'amélioration des formations. Il associe très pertinemment universitaires et praticiens du droit et la fréquence des réunions, à raison de deux fois par an, apparaît satisfaisante. L'installation d'un conseil de perfectionnement propre à la formation, et non à la Faculté semblerait toutefois plus adaptée. De même, il aurait été intéressant de connaître les éventuelles évolutions apportées à la formation grâce à ce conseil.

Une évaluation par les étudiants existe par le biais de questionnaires semestriels portant sur les dispositifs d'enseignement ou de la participation à des instances de l'établissement. On apprécie en particulier la programmation de séances de réponse aux questionnaires, en présence d'un chargé administratif, en vue de réduire le risque d'absence de réponse de la part des étudiants, ainsi que la discussion des résultats obtenus par différentes instances de la faculté afin d'améliorer l'offre de formation et d'en assurer la cohérence. L'autoévaluation de la formation paraît bien en place. On regrette toutefois qu'elle n'ait pas lieu au sein d'une instance qui lui soit plus spécifique.

Les modalités de contrôle de connaissances, sous la forme d'un examen écrit ou oral et/ou de contrôle continu, sont en adéquation avec la finalité de la formation. On apprécie en outre l'évaluation à travers le stage (avec rapport) et le mémoire recherche prévue en deuxième année. Le rapport et le mémoire recherche font l'objet d'une soutenance devant un jury. La maquette ne témoigne d'aucun déséquilibre dans la répartition des crédits *European credits transfert system (ECTS*) du point de vue du volume horaire et de l'importance des unités d'enseignement. Les éléments fournis à propos du jury d'examen sont insuffisants pour connaître sa composition (hormis le président). Le supplément au diplôme, sur le modèle *Europass*, permet de bien renseigner sur le contenu de la formation et sur les compétences validées à l'issue du diplôme. Il s'agit toutefois du seul dispositif apparemment mis en place pour assurer le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants.

L'accès au master se fait à la suite d'une sélection par une commission. On ignore toutefois si celle-ci se fait sur dossier ou à la suite d'un entretien. Des dispositifs d'accompagnement pédagogiques sont mis en place en deuxième année. On ignore s'il en est de même lors de la première année de formation.



#### Résultats constatés

Les effectifs varient entre 37 et 48 étudiants en première année, puis entre 17 et 25 étudiants en deuxième année, ce qui révèle une attractivité correcte de la formation. Le taux de réussite se situe entre 98 % et 100 %, ce qui est excellent.

Les modalités de collectes d'informations sur le devenir des étudiants, de même que celles des enquêtes d'insertion professionnelle, ne sont pas indiquées dans le dossier. La plupart des diplômés poursuivent leurs études (entre 60 % et 76,2 %), taux qui peut paraître excessif. Les autres se tournent essentiellement vers un emploi en lien avec la formation (entre 4,54 % et 15 %) ou préparent des examens professionnels (entre 7,8 % et 20 %). Des informations font néanmoins défaut : la durée moyenne de recherche d'emploi et le type d'études vers lequel les diplômés se dirigent.

# CONCLUSION

## Principaux points forts:

- Importance des enseignements professionnalisants en deuxième année de master.
- Bonne association des étudiants à la recherche.

# Principaux points faibles:

- Place insuffisante des enseignements obligatoires de droit pénal en première année de master.
- Manque d'explication quant au fort taux des diplômés de cette mention en poursuite d'études.

# ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit pénal* présente beaucoup d'atouts. Il pourrait néanmoins s'améliorer en prévoyant notamment un renforcement des enseignements obligatoires de droit pénal en première année et en clarifiant l'articulation entre les unités fondamentales et le module exploitation des savoirs. Il conviendrait d'analyser le fort taux de poursuite d'études.



# Département d'évaluation des formations

## FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

# MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement : Institut Catholique de Lille - ICL

#### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Droit privé* vise à former aux professions juridiques du secteur privé. Après une première année de master (M1) généraliste, il comporte deux parcours : parcours *Professions juridiques et judiciaires (PJJ)* ouvert en 2004 et parcours *Droit de la responsabilité médicale* (DRM) ouvert en 2007, la coordination en première année de master (M1) étant assurée par les deux directeurs des deux parcours de deuxième année de master (M2). Le master relève de l'Institut catholique de Lille et repose sur une convention-cadre avec l'Université de Toulouse 1 Capitole relative à l'obtention de diplômes nationaux dans le domaine du droit depuis le premier septembre 2010 et reconduite tacitement tous les deux ans. La formation se déroule en présentiel à la Faculté libre de droit de Lille.

## **ANALYSE**

#### **Finalité**

Les objectifs scientifiques du master mention *Droit privé* sont clairement décrits dans le dossier. La première année est destinée à offrir aux étudiants un large éventail de connaissances en droit privé, la deuxième année propose une spécialisation sous forme des deux parcours, *Professions juridiques et judiciaires* (PJJ) et *Droit de la responsabilité médicale* (DRM). Les enseignements sont assurés par des universitaires et des intervenants issus du monde professionnel (avocats, professionnels du droit, etc.), en cohérence avec les finalités scientifiques et professionnelles de ces deux parcours.

Les objectifs professionnels sont explicités dans le dossier et en cohérence avec la formation dispensée. Si une poursuite en thèse est envisageable, la formation entend principalement former des professionnels aptes à rejoindre le marché du travail dans chacun des deux parcours. Les débouchés visés concernent les métiers classiques du droit (avocat, notaire, magistrat ...) et ceux plus spécifiques à chacun des secteurs (juriste en établissement de santé, établissements sociaux-médicaux, assurances, juristes à l' Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM)...).



#### Positionnement dans l'environnement

Le master mention *Droit privé* est un master classique dans tout établissement proposant des formations en droit et il ne se démarque pas réellement de formations similaires existantes en local ou national.

L'articulation avec la recherche existe, en ce que la formation est adossée au Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit (C3RD), qui organise des activités scientifiques (colloques, journées d'études, conférences...) auxquelles les étudiants de master sont régulièrement associés sans que les modalités en soient précisées. Un partenariat existe avec la Faculté de droit de l'Université de Namur, Belgique, afin notamment de renforcer une politique doctorale commune – co-tutelle de thèses.

La formation présente une bonne articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels, soit par le biais de partenariats institutionnels et associatifs (Défenseur des droits, organismes à vocation caritative tel Amnesty International, Croix Rouge, Secours Populaire ...), soit par l'implication d'acteurs professionnels (TGI et le parquet de Lille, Cour d'appel de Douai, cabinets d'avocats ...). Des partenariats spécifiques enrichissent le parcours *Droit de la responsabilité médicale* (ONIAM, Conseil départemental de l'Ordre des médecins (Nord), groupement hospitalier de l'Institut catholique de Lille (GH ICL), Centre hospitalier universitaire de Lille (CHRU), agence régionale de santé, plusieurs centres hospitaliers ...).

Des cours sont dispensés par des professionnels, de même que des enseignants extérieurs issus d'universités voisines, sans que le volume réel n'en soit précisé.

L'ouverture à l'international n'est pas réellement présente, si ce n'est par le biais de la mobilité étudiante dans le cadre des partenariats généraux de l'ICL.

#### Organisation pédagogique

La formation repose sur une structure claire proposant une spécialisation progressive : un tronc commun en M1 et une spécialisation à travers deux parcours distincts en M2 bien décrits dans le dossier. La structure de la formation apparait bien adaptée aux différents parcours étudiants. Le master est assuré en présentiel. Les modalités d'enseignements et pratiques sont bien décrites : modules, projets tutorés, régime des études et contrôle des connaissances.

La professionnalisation est bien présente dans la formation, les parcours de M2 étant avant tout à visée professionnelle. Les étudiants bénéficient des outils du *Career center* de l'ICL ayant pour finalité l'accompagnement vers la construction de leurs projets professionnels (outils numériques d'offres de stages, rencontre des métiers ...), ainsi que du réseau d'anciens. Un stage est obligatoire en deuxième année dans les divers parcours (trois à six mois) donnant lieu à rapport.

La recherche tient une place réduite dans l'organisation pédagogique, puisque seul un séminaire de recherche commun à tous les M1 de l'ICL est proposé en première année. La rédaction d'un mémoire est exigée en M2.

Le numérique et les innovations pédagogiques tiennent une large place dans la formation. Les étudiants et les enseignants bénéficient des outils numériques de l'ICL (plateforme d'enseignement, outils numériques d'interactivité collaborative, *learning-lab* et d'un *media-lab ...*). Des pédagogies innovantes existent, par le biais de cliniques du droit ou de simulation permettant l'acquisition de compétences transversales. Au regard des maquettes, on peut néanmoins s'interroger sur la place prédominante de ces innovations au détriment des compétences disciplinaires.

L'international n'est pas très présent dans la formation, ce que l'on peut regretter. Des cours de langues, dont le volume a augmenté, existent et l'obtention de certifications en anglais est possible. Il n'existe pas en revanche d'enseignement disciplinaire en langue étrangère. Les étudiants bénéficient des partenariats de l'ICL avec des universités étrangères pour partir en mobilité sortante (sans que le volume d'étudiants de la mention *Droit privé* concernés ne soit précisé).



#### **Pilotage**

La liste des intervenants et le tableau des unités d'enseignements et des titulaires sont détaillés et explicites, montrant une organisation bien structurée ; il en est de même quant à la responsabilité des formations. La proportion entre enseignants-chercheurs (soit de l'ICL : neuf en parcours PPJ, trois en parcours DRM ; soit d'autres établissements, six en PPJ et huit DRM) et intervenants extérieurs (26 en PPJ, 22 en DRLM) est peu équilibrée. En première année, les matières fondamentales du droit privé bénéficient de cours de 27 heures seulement ; en seconde année, on observe une démultiplication des enseignements souvent de courte durée (10 heures, 15 heures), d'où un volume horaire important et une dispersion très forte des enseignements.

Un conseil de perfectionnement a été constitué au niveau de la faculté de droit. L'apport des réunions à l'évolution de la formation elle-même n'est pas précisé.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités classiques, complètes et précisément établies (constitution, rôle, modalités de réunion des différents jurys, règles de validation des compétences, conditions d'évaluation des connaissances). Le suivi de l'acquisition des compétences est mis en place. Le dossier indique que « La Présidence du jury est assurée par un enseignant-chercheur désigné par le Président de l'Université de Toulouse Capitole ».

La formation propose des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite qui sont détaillés. La formation pratique la validation d'acquis totale ou partielle. La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est globalement complète et lisible. Le contenu de la formation est décrit et apparait en cohérence avec le cadre national des formations

#### Résultats constatés

Le dossier montre une bonne attractivité du diplôme sur les cinq dernières promotions entre 2014 et 2019 avec un nombre moyen de vingt étudiants en M2 DRM et un nombre moyen de trente en M2 PJJ. On doit souligner en M2 un excellent taux de réussite global (100 % de réussite) depuis 2014 jusqu'en 2019.

L'insertion professionnelle a fait l'objet de plusieurs tableaux détaillés montrant des résultats relativement stables et très positifs entre 2014 et 2018. Elle est correcte, même si l'on observe une forte poursuite d'études des diplômés (hors doctorat, entre 25 et 53 %), alors même que les M2 proposés visent à l'insertion professionnelle directe. Parmi ceux ayant un emploi, on observe pour les diplômés du M2 DRM un taux de 61,1 % en CDI et de 38, 9 % en CDD; pour les diplômés du M2 PJJ, un taux de 41, 4 % en CDI et 58, 6 % en CDD. La nature précise des emplois n'est pas donnée, mais ne semble pas toujours en adéquation avec le niveau attendu à l'issue d'un M2 (par ex. gestionnaire en droit des successions, greffier ...).

# CONCLUSION

# Principaux points forts:

- Lisibilité générale de la formation et de la spécialisation progressive.
- Forte place donnée aux innovations pédagogiques.
- Accent mis sur la professionnalisation au sein du cursus.

## Principaux points faibles:

- Insuffisance de l'ouverture à l'international.
- Dispersion excessive des enseignements en seconde année.
- Equipe pédagogique déséquilibrée et trop étendue.



# ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention *Droit privé* de l'ICL est une formation classique, proposant deux parcours spécialisés en seconde année. Le faible volume d'étudiants permet un encadrement personnalisé, assurant un excellent taux de réussite. Le fort taux de poursuite d'études des diplômés et les emplois occupés à l'issue de la formation interrogent toutefois sur les objectifs visés par la formation. Un renforcement des enseignements disciplinaires fondamentaux, ainsi qu'une meilleure ouverture internationale, pourraient être des atouts. En outre, il conviendrait de mener une réflexion sur la composition de l'équipe pédagogique qui manque actuellement de cohérence en raison d'une dispersion des intervenants et d'un déséquilibre entre intervenants universitaires et professionnels.



# FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

# MASTER DROIT PUBLIC

Établissement : Institut catholique de Lille (ICL)

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit public* proposé par la Faculté libre de droit (FLD) de Lille fait l'objet d'une convention-cadre signée entre l'Institut catholique de Lille et l'Université Toulouse 1 Capitole, le 1er septembre 2010 car le partenaire régional précédent avait dénoncé la convention. Depuis lors, elle est reconduite tacitement depuis tous les deux ans. La formation, ouverte depuis 2006, est composée d'un seul parcours *Professions juridiques et administratives* (PJA). Les matières fondamentales du droit public (essentiellement interne) générales et spécialisées sont dispensées durant les deux années du parcours, sans alternance, en un seul lieu d'enseignement, à Lille.

### **ANALYSE**

#### **Finalité**

L'objectif principal présenté est celui de la professionnalisation des étudiants qui peuvent choisir cette formation pour se préparer à des concours classiques (d'entrée dans la fonction publique, d'accès au centre régional de formation professionnelle des avocats...) mais aussi pour intégrer directement le milieu professionnel grâce à l'acquisition des connaissances fondamentales du droit public au terme de deux années complémentaires (plus rarement à l'issue de la première année de master – M1). Les connaissances attendues sont présentées année par année mais elles sont plus précises et étayées en deuxième année de master (M2).

Les débouchés sont renseignés clairement et correspondent à ceux qui sont traditionnellement proposés à l'issue d'un M2 *Droit public*. Les contenus des enseignements ne sont pas présentés (les intitulés seuls apparaissent), mais ils semblent bel et bien permettre d'acquérir les compétences professionnelles exposées.

#### Positionnement dans l'environnement

Les formations de niveau équivalent, proches thématiquement (mais davantage orientées « recherche » ou spécialisées) et dans la région sont recensées. Il s'agit notamment de l'Université de Lille avec au sein de la faculté de droit un master *Droit* parcours *Droit public* et de l'IPAG (Institut de préparation à l'administration générale) qui comporte un master de droit parcours *Administration publique*. L'IEP de Lille propose également



un master de sciences politiques parcours *Affaires publiques et gestion des biens commun.* Par ailleurs, au plan régional des formations similaires se retrouvent au sein des universités d'Artois, de Valenciennes et du Littoral, côte d'Opale (ULCO).

Des partenariats, communs à toutes les mentions de master sont listés mais il en existe plusieurs autres qui sont propres au master PJA (institutionnels, associatifs, économiques et sociaux), ce qui doit être souligné. L'environnement socio-économique est favorable.

Si les rapports conventionnels entre la FLD et l'Université de Toulouse 1 Capitole semblent harmonieux, force est de constater que leurs liens concrets ne sont pas nombreux, l'éloignement géographique pouvant se présenter comme une faiblesse. En réalité l'université de Toulouse garantit le respect de l'argumentation et le bon déroulement du jury mais n'intervient pas au plan strictement pédagogique (même si ce n'est pas l'objectif principal poursuivi par la formation).

Concernant le volet recherche, le master peut s'appuyer sur le *Centre de Recherche sur les Relations entre le Risque et le Droit*, de la FLD.

L'ouverture à l'international est limitée puisqu'il n'y a pas de partenaire direct. La mobilité, exposée, concerne la FLD dans son ensemble.

#### Organisation pédagogique

La formation s'articule logiquement autour de quatre semestres, les deux premiers étant relativement généralistes et les deux derniers, plus spécialisés. Le M1 est organisé autour de plusieurs unités classiques (fondamentales, complémentaires, langue...) et d'une unité plus « professionnalisante » visant à exploiter les savoirs théoriques et les confronter à la pratique (clinique du droit, contentieux simulés...), structure qui apparaît claire et pertinente. Les matières fondamentales enseignées assorties de travaux encadrés ont une visée professionnelle mais il est permis de regretter qu'il n'y ait qu'une seule matière qui soit assortie de « travaux encadrés » par semestre, la méthodologie pouvant encore être perfectible en M1. Le droit externe et l'étude de droits plus spécifiques ou théoriques n'interviennent que dans le cadre de l'unité complémentaire (de 24 heures) mais ce choix demeure cohérent avec les objectifs scientifiques et professionnels poursuivis. Des unités d'enseignement sont communes à d'autres masters présents sur site à raison de 33 %. En M2, la spécialisation est plus importante car le taux d'enseignements mutualisés diminue à 19 %. À ce stade, une réelle faculté est proposée aux étudiants de pouvoir choisir et ajuster leur parcours. De prime abord, l'articulation est toutefois moins claire, ne serait-ce que d'un point de vue terminologique (« module actualisation et approfondissement », « module pratique professionnelle » etc...). Le volume global d'heures est plus faible, pour laisser peut-être du temps aux étudiants de travailler en autonomie leurs concours et de réaliser des stages d'une durée plus longue que celle qui est au minimum demandée (deux mois).

De manière générale la FLD connaît les mêmes difficultés que d'autres établissements proposant une offre de master *Droit public* (manque d'attractivité, effectif limité, concurrence des IEP pour préparer aux concours...). Cependant, la formation se distingue en permettant aux étudiants d'accéder à des enseignements fondamentaux du droit privé (particulièrement le droit des obligations) et de composer un parcours spécialisé en M2 (grâce à des combinaisons) adapté à leurs objectifs professionnels.

Le suivi des stages est assuré de façon classique et n'appelle pas de remarque particulière. La professionnalisation est relativement bien assurée, certifiant que le M2 poursuit bien une finalité professionnelle.

L'enseignement est assuré en présentiel, sans alternance. Des régimes spéciaux existent pour les étudiants ayant des contraintes particulières.

En ce qui concerne la place de la recherche dans l'organisation pédagogique quelques dispositifs sont mis en place dès le M1 (séminaire annuel de recherche fondamentale animé par un enseignant-chercheur extérieur à la FLD par exemple) et la rédaction d'un mémoire est proposée à ce stade. En M2, le dispositif est globalement similaire et les documents fournis insistent sur le fait que tous les étudiants doivent rédiger un mémoire et un livret



de stage (et pas seulement un rapport de stage qui est parfois succinct dans d'autres formations de niveau équivalent).

L'usage du numérique est relativement classique (mise à disposition de plateformes, utilisation d'outils d'interactivité) mais les informations sont limitées sur ces différents points.

La place accordée à l'international, spécialement pour cette formation, est faible (tandis que la FLD l'organise davantage sur un plan général). Le nombre d'heures d'anglais dispensées est toutefois de bon volume (24 heures par semestre en M1) ce qui est satisfaisant mais il baisse ensuite en M2 (18 heures par semestre).

#### **Pilotage**

L'équipe pédagogique est plurielle et complémentaire : enseignants chercheurs de plusieurs disciplines (droit privé, droit public et science politique) et de plusieurs grades (Maître assistant, maîtres de conférences, professeurs) qui sont tous rattachés à la FLD. Ils sont assistés d'enseignants d'autres universités essentiellement régionales et proches géographiquement, intervenant dans leur domaine de spécialité, ce qui est pertinent. Aucune représentation de l'Université Toulouse 1 Capitole n'est assurée. À ce corps enseignant déjà riche (10 + 10), il convient d'ajouter trente professionnels du droit, qui interviennent pour prodiguer des enseignements ou encadrer les étudiants en lien avec leurs fonctions respectives. La ventilation des horaires entre ces différentes catégories n'est pas précisée. Au niveau de la mention, il n'y a pas d'organe formalisé pour réunir les membres mais le responsable de la formation organise des réunions informelles ou programmées. Le responsable intègre lui-même d'autres organes, comme le Conseil des masters. Les étudiants sont associés à différents niveaux. Ils peuvent évidemment déjà chacun contacter le responsable de formation mais également de façon plus institutionnelle désigner un ou deux délégués qui apparaissent comme des interlocuteurs et des relais, ce qui est intéressant. Au niveau de la FLD dans son ensemble, l'association des étudiants s'établit par deux organes (« Commission vie étudiante » (CVE) et « Parlement étudiant ») qui se réunissent selon une périodicité régulière.

Il existe bien un conseil de perfectionnement mais qui se réunit au niveau de la Faculté de droit.

L'évaluation de la qualité des contenus pédagogiques est organisée classiquement par le biais de questionnaires accessibles sur les plateformes proposées (deux fois par semestre) et il faut noter une initiative pertinente à ce sujet : des séances de réponses aux questionnaires sont organisées pour améliorer le taux de réponse. Il n'y a toutefois pas de précision particulière sur les modalités de restitution et sur les effets qui ont pu être tirés de ces échanges pour le contenu de la formation.

Chaque année validée permet, classiquement, l'acquisition de 60 crédits *European credits transfer system (ECTS*). En M1, l'évaluation est adaptée aux enseignements prodigués (examens terminaux et contrôles continus pour les enseignements fondamentaux, examens terminaux (en principe oral) pour les autres, production écrite et prestation orale pour les séminaires de recherche *etc...*). Les modalités d'évaluation en M2 semblent plus variables (écrit, oral, contrôle continu ou non...), arrêtées d'un commun accord par l'enseignant et le responsable de formation selon une périodicité qui n'est pas précisée. Les crédits sont acquis lorsque la moyenne est au moins égale à 10/20, lorsqu'une note seuil au mémoire est atteinte (8/20) et que le stage (de la durée minimum prévue) a été effectué. A lui seul, le stage n'est pas très valorisé (deux crédits ECTS seulement). La constitution, le rôle, et les modalités de réunion des jurys d'examen sont classiques et n'appellent aucune remarque. En dehors de la précision selon laquelle un supplément au diplôme dans les formes traditionnelles est délivré (modèle Europass), il n'y a pas d'autre indication concernant les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances.

Depuis 2017-2018, la FLD opère la sélection au niveau du M1. Il n'y a pas de données chiffrées précisément exploitables. Simplement, le M1 est essentiellement composé d'étudiants ayant validé leur Licence au sein de la FLD, précisément issus du parcours *Droit et science politique* mais les candidatures extérieures sont en progression. Le M2 accueille des étudiants au profil plus varié : étudiants ayant validé un M1 *Droit public* (mais pas seulement au sein de la FLD), mais aussi parfois un master *Droit privé*, *sciences criminelles* et plus ponctuellement des professionnels.



#### Résultats constatés

Les effectifs du M1 et du M2 ne sont pas élevés, se stabilisant autour d'une dizaine ou quinzaine d'étudiants environ. Pour l'heure, le suivi des étudiants diplômés est assuré par un seul enseignant bénéficiant d'une décharge de service, une fois par an, au mois d'avril. Les taux de réussite du M1 sont excellents, 100 % sur plusieurs années, ce qui est exceptionnel, même si l'encadrement est très rigoureux dans ce type d'établissement. En M2, les chiffres fournis sont imparfaits puisque seules trois années ont pu être comptabilisées (83 %, 93 % et 100 %). Les données sur le suivi des diplômés ne sont pas très claires. S'il est possible de constater que les étudiants de M1 choisissent dans l'ensemble, de poursuivre leur M2 à la FLD ou dans une université extérieure à la région, il n'est pas possible ensuite de déterminer si l'étudiant a poursuivi dans une université de la région ou a intégré le CFPN et le CRFPA car la statistique présentée dans le dossier agrège ses parcours très différents au sein d'une seule et même catégorie. La critique est la même concernant les chiffres présentés pour le M2 car certaines catégories regroupent des données qui mériteraient d'être isolées. Des statistiques plus détaillées sont néanmoins transmises quant au devenir des étudiants issus du M2; il apparaît, sur les trois dernières années que le taux de poursuite d'études varie entre 40 et 60 %.

# **CONCLUSION**

# Principaux points forts:

- Dispositifs de suivi des étudiants au sein de la formation.
- Taux de réussite très élevé au cours des deux années.

#### Principal point faible:

• L'ouverture d'une seule matière fondamentale à « travaux encadrés » par semestre en M1.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation master *Droit public* proposée par la FLD est à tout-à-fait satisfaisante, prodiguant des enseignements variés, adaptés aux objectifs professionnels présentés et qui possède des taux de réussite très élevés. Les efforts doivent être maintenus pour permettre à la formation de s'ouvrir chaque année car les effectifs sont « justes ». Une des pistes possibles serait peut-être la mise en œuvre de dispositif d'internationalisation propres à ce master. Enfin, il est possible de renforcer les travaux encadrés et de réfléchir au taux important de poursuite d'études.



# FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

# MASTER DROIT SOCIAL

Établissement : Institut Catholique de Lille - ICL

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Droit social* de l'Institut catholique de Lille (ICL) conduit à la délivrance de diplômes de l'Université Toulouse 1 Capitole avec laquelle il a signé une convention-cadre en 2010. Cette formation en deux années a pour objectif l'acquisition d'une double compétence en droit social et en ressources humaines. Il propose un parcours type *Droit et gestion des ressources humaines* (DGRH) décliné en formation initiale classique depuis 2006 à Lille et en formation en alternance depuis 2012 à Lille et depuis 2014 à Issy-les-Moulineaux.

# **ANALYSE**

#### **Finalité**

Le master *Droit social* permet l'acquisition d'une double compétence d'une part, en droit social et d'autre part, en droit des ressources humaines. Les connaissances attendues sont très clairement exposées et les contenus des enseignements permettent de les acquérir. Les compétences professionnelles acquises favorisent une excellente insertion professionnelle des étudiants à l'issue de la formation (100 %). L'adéquation de la formation avec les débouchés énoncés dans la Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est donc très bonne. Un choix vers la recherche est possible bien qu'on ne connaisse pas le nombre de doctorant à l'issue du master.

#### Positionnement dans l'environnement

Le master *Droit social d*e l'ICL ressemble à la plupart des masters en droit social au niveau national hormis une réelle spécialisation en Ressources humaines (RH). Les plus proches, géographiquement, sont connus et recensés dans le dossier (Université Lille, Université d'Artois, Université Picardie, Université de Paris Nanterre, Paris II, Paris I, Paris-Saclay, Paris 13, Cergy Pontoise) mais ne sont pas aussi concentrés sur les RH. De par son champ de compétence, la formation se rapproche fortement du master *Droit social* proposé par l'Université Toulouse 1 Capitole (qui délivre les diplômes) en raison, notamment, de son parcours *Droit et management social de* 



l'entreprise (DMSE) dispensé lui aussi en alternance. Elle reste néanmoins très éloignée géographiquement.

Le parcours dispensé à Issy-les-Moulineaux a également la bonne idée de proposer un Diplôme d'université (DU)) médiateur en partenariat avec l'Ifomène de l'Institut catholique de Paris.

Le master est adossé à un centre de recherche, le Centre de Recherche sur les Relations entre le Risque et le Droit (C3RD).

Il bénéficie de nombreux partenariats institutionnels (Clarife: organisme de formation en langues et de formation interculturelle), professionnels (Ordre des avocats de Lille) et de conventions de partenariat avec des entreprises et cabinets d'avocat ainsi qu'avec d'autres établissements: école de commerce (EDHEC) pour Lille ou Ifomène (Institut de Formation à la médiation et à la négociation) pour Issy-les-Moulineaux. Elle souhaite néanmoins, et à raison, créer des liens avec des associations de professionnels des RH notamment l'Association nationale des DRH (ANDRH).

## Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible fondée sur l'acquisition d'une double compétence sur les deux années. La première année de master (M1) permet aux étudiants d'acquérir des savoirs fondamentaux en droit social (relations individuelles du travail, relations collectives du travail ...) national et international. La deuxième année de master (M2) est consacrée au droit et à la gestion des ressources humaines et à sa complémentarité avec le droit social. Ceci est un atout majeur pour les étudiants en termes d'employabilité.

Les modalités d'enseignements mises en place sont classiques. L'organisation des enseignements varie selon le parcours suivi. En formation initiale, en M1, il y a 575 heures de cours et 480 en M2; en alternance à Lille, 460 heures puis 460,5; en alternance à Issy-les-Moulineaux, 450 heures puis étrangement seulement 271 en M2, chiffrage du dossier qui ne correspond cependant pas à la maquette annexée.

Un régime spécial d'études est mis en place pour prendre en compte la situation particulière des étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante (chargé de famille, femmes enceintes, personnes handicapées ...). Sont notamment prévues des majorations de temps pour les épreuves écrites ou orales, l'accès à un secrétaire ou un écrivain.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation, notamment par l'existence de partenariats et l'intervention de nombreux professionnels. La maitrise de problématiques pratiques s'opère progressivement. En première année, les étudiants peuvent s'y confronter par des exercices de simulation par exemple. Ils ont également la possibilité de suivre une préparation aux épreuves de culture générale de divers examens et concours auxquels ils sont susceptibles de candidater pendant ou après la formation. En deuxième année, la professionnalisation s'intensifie avec un stage obligatoire d'une durée de trois à six mois sauf en cas d'inscription de l'étudiant en voie recherche.

Par ailleurs, de nombreux enseignements, notamment en deuxième année, sont assurés par des professionnels aux spécialités très variées. Cette professionnalisation est soutenue également par différentes initiatives (séminaire « état du marché du travail » ; ateliers collectifs et meetings points ; entretiens individuels ; rencontres avec les professionnels ; liens avec les anciens).

La recherche est également très présente dans la formation que ce soit par des séminaires de recherche ou encore par la rédaction d'un mémoire de recherche obligatoire. Les étudiants ont également accès à l'atelier de jurisprudence sociale et à des cycles de séminaires (en formation initiale classique) et doivent organiser un colloque, un séminaire de recherches ou une conférence en lien avec les thématiques du centre de recherches (C3RD). On regrettera de ne pas en savoir plus sur le nombre de doctorants puisqu'il est précisé que la « recherche en droit social » est « un des débouchées à l'issue du M1 ».

Le master *Droit social* accorde également une place aux outils numériques par un renouvellement des techniques d'apprentissage (one week, one course : OWOC) pour permettre une meilleure professionnalisation des étudiants. On apprécie tout particulièrement l'utilisation de ces pratiques pédagogiques innovantes



(OWOC, clinique du droit, droit en action pour la résolution de problématiques concrètes, ateliers théoriques et pratiques, soft skills) ou encore les partenariats conclus avec d'autres établissements.

Le master *Droit social* dispose encore d'une véritable structure pour développer l'international composée de trois personnes. L'établissement a conclu également avec le CLARIFE un partenariat pour développer une certification en anglais. Le volume horaire accordé à l'anglais a fortement augmenté. Les étudiants peuvent obtenir des certifications (en première année, le TOEIC; en deuxième année, le TOLES). De plus, de nombreux partenariats avec des établissements situés à l'étranger (Erasmus, plusieurs conventions bilatérales - Canada, Usa, Chine, Inde, réseau d'Universités russes - ont été conclus).

#### **Pilotage**

L'équipe pédagogique est bien diversifiée : elle fait intervenir des enseignants-chercheurs de l'ICL et d'autres établissements ainsi que des professionnels. En M2 les professionnels sont nombreux permettant une forte professionnalisation des étudiants. La liste des professionnels intervenants est même impressionnante, chacun délivrant son savoir spécifique. Mais on en vient à se demander quelle est la place des enseignants-chercheurs. D'autant plus que l'équilibre de la répartition ne peut être jugé dans la mesure où il n'y a pas d'indication sur le volume horaire attribué à chacun. Toutefois, en M1, on note 2 maîtres de conférences (MCF) de droit privé et un maître-assistant de la Faculté de Droit de l'ICL, un professeur de droit public de l'Université de Lille et cinq MCF d'autres Universités (droit ou sciences de gestion) ; en alternance à Lille, deux MCF et un docteur en droit social de l'ICL et trois MCF d'autres Universités et trois doctorants ; en alternance à Issy-Les-Moulineaux, l'équipe réunit un seul MCF de droit privé de l'établissement auquel se joignent trois MCF et trois doctorants d'autres Universités. On pourrait regretter le manque de représentation des enseignants-chercheurs de l'Université de Toulouse 1 Capitole qui pourtant délivre les diplômes en application de la convention-cadre même si l'on sait que la Présidence du jury est assurée par un enseignant-chercheur désigné par le Président de l'Université de Toulouse 1 Capitole.

Les responsabilités pédagogiques, notamment de direction de diplôme, sont nombreuses et bien décrites. Les responsables, sous l'autorité du Doyen de la faculté de droit, dirigent la formation en assurant la coordination entre la scolarité, les étudiants, le doyen de l'institut, les collègues et les personnes extérieures à l'établissement.

Les réunions sont nombreuses (réunions de fonctionnement de la formation avec les enseignants du master et certains étudiants ; instances internes (la Commission des spécialistes qui organise une autoévaluation de la formation ; le Conseil des masters ; le Conseil de la faculté ; le Conseil de perfectionnement de la Faculté de droit). Une évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée par le biais de questionnaires et on observe la participation étudiante à l'amélioration des formations (Commission vie étudiante et le Parlement étudiant). On peut regretter qu'il ne soit pas précisé l'impact de ces différentes instances et les évolutions qui ont eu lieu.

L'évaluation des étudiants est réalisée par un système identique quel que soit les modalités d'enseignement. Elle est réalisée par des jurys d'examens dont le Président est désigné par le Président de l'Université de Toulouse 1 Capitole. Les modalités de contrôle des connaissances sont classiques (contrôle continu et contrôle terminal). L'approche par compétence est également cohérente avec les objectifs fixés pour l'obtention du diplôme.

#### Résultats constatés

Les résultats de réussite des étudiants sont excellents. Les éléments fournis affichent une réussite de la quasitotalité des étudiants inscrits dans les parcours. Ce succès peut s'expliquer notamment par l'effectif réduit des promotions et l'encadrement personnalisé réalisé par les enseignants ainsi que par l'alternance. Plus précisément en M2, les effectifs varient selon les parcours et les années (10 à 59). Au regard des chiffres fournis, il apparaît que l'alternance est très prisée.

Il existe une association d'anciens étudiants qui permet de nouer des liens pour la constitution du réseau. On note un taux de réponse aux questionnaires de suivis exceptionnel de 100 %. Un tableau statistique sur le devenir



des anciens est fourni dans le dossier : les taux d'insertion professionnelle sont très bons. En très grande majorité, les étudiants deviennent juristes dans les services de ressources humaines. D'après les enquêtes réalisées six mois après la sortie du M2 : pour la formation initiale, de 2014 à 2018 le taux des élèves en recherche d'emploi est passé de 30,76 % à 0 % ; en alternance à Lille, il est variable de 10 à 26,92 % en 2018 ; en alternance à Issy-les-Moulineaux, le taux est passé de 0 % à 11,86 % puis 23,07 % et enfin 20,45 % avec 2,27 % en poursuite d'études en 2018, là où plus aucune autre formation n'en recense. On peut s'interroger sur cette baisse de l'insertion professionnelle dans cette formation en alternance et sans explication dans le dossier.

#### **CONCLUSION**

#### Principaux points forts:

- Nombreux partenariats institutionnels et avec d'autres établissements.
- Réel suivi des étudiants pendant la formation et du devenir des diplômés à son issue.

#### Principal point faible:

• Relative faiblesse du parcours en alternance à Issy-les-Moulineaux (effectif enseignant propre à l'établissement et volume horaire).

# ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Droit social* est une belle formation avec un très bon taux de réussite et une bonne insertion professionnelle, mais où la formation en alternance mérite une attention particulière. Les étudiants sont bien encadrés par les enseignants qui leur ouvrent des perspectives d'avenir variées. S'il ne nous revient pas de juger de l'opportunité de la convention passée avec une Université si lointaine géographiquement, il nous est permis de penser que la volonté de l'ICL de vouloir dispenser son master à Lille en formation initiale et en alternance ainsi qu'à Issy-les-Moulineaux pose question. Le parcours en alternance d'Issy-les-Moulineaux semble manquer de forces vives.



# OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



#### LICENCE

Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes du Hcéres,

Nous remercions l'ensemble du personnel Hcéres ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations : cet exercice nous permet de recueillir le regard attentif de nos pairs et contribue à l'amélioration constante de notre positionnement et de la qualité de nos formations.

Nous nous réjouissons à ce titre de la justesse des conclusions de l'Hcéres qui font état de la qualité de nos formations, distinguent l'innovation pédagogique, l'ouverture à l'international et la démarche inclusive à l'égard de nos étudiants. Les observations formulées ouvrent de nouvelles pistes de réflexion et de travail que nous avons déjà entrepris de suivre afin notamment de renforcer le lien très fort qui nous unit à notre université de conventionnement, l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1).

Nous tenons ici à rappeler les excellents rapports entretenus avec UT1 depuis la signature de la Convention en 2010, tant dans nos modalités d'évaluation et d'organisation des jurys présidés par des Professeurs d'UT1, que par la validation et le soutien actif dans la construction de nos maquettes pédagogiques. Ainsi, les programmes des nouveaux Masters sont élaborés en concertation avec les responsables des Masters correspondants à UT1 en amont de leur validation dans nos établissements respectifs (tel est le cas dans le prochain contrat quinquennal pour le Master 2 Droit de l'enfance et de la famille et pour le Master 2 Droit et ingénierie fiscale). Ces collaborations renforcées ouvrent des perspectives de discussion en matière de politique doctorale, ainsi que votre rapport en fait la suggestion.

Le paysage universitaire régional, national et européen connaît de vastes mouvements de regroupements et de mutation profonde. Ainsi, si la ComUE Lille – Nord de France qui avait fédéré l'ensemble des acteurs régionaux de l'enseignement supérieur a été dissoute en décembre 2019, nos relations avec les partenaires locaux n'en demeurent pas moins étroites : mobilité des enseignants-chercheurs et docteurs au sein des différents établissements, codirections de thèse, dépôt commun d'appels à projets, challenges inter-établissements (Prix de la formation en Droit Hauts de France par exemple).

L'Institut Catholique de Lille a en outre été lauréat conjointement avec l'Université Polytechnique des Hauts de France (Valenciennes) sur un appel à projet PIA « Nouveaux Cursus à l'Université », qui préfigure une collaboration plus riche et renforcée entre les deux établissements pour imaginer ensemble la refonte de nos modèles de licences, au travers d'un Parcours de Réussite en Licence

LES FACULTÈS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



Pour information, en décembre 2019 (depuis l'évaluation des formations par l'Hcéres), le label EESPIG de l'Institut Catholique de Lille a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

Concernant les observations relatives à la licence en droit, nous apprécions vivement la qualité, le détail et la justesse des comptes rendus. Afin de compléter ce tableau déjà très exhaustif, nous souhaiterions y apporter quelques développements et perspectives futures.

## Les parcours

La multiplicité des parcours de la licence en droit s'explique par la volonté d'apporter une double compétence à l'étudiant (science politique, parcours multilingues, management, finances) à partir du parcours général Droit et culture juridique. La sélectivité de nos parcours vient valider l'orientation de l'étudiant dans les différentes filières et les passerelles entre les différentes formations lui permettent de construire son projet de manière éclairée et réfléchie avec possibilité de réorientation. La mise en place du Contrat de Réussite (arrêté du 30 juillet 2018), complétée par le dispositif d'orientation du PIA PRÉLUDE, confortera l'orientation et l'accompagnement de l'étudiant tout au long de son parcours, dès la rentrée prochaine. Ce dispositif préfigure une plus grande modularisation des parcours, structurés sur un référentiel de compétences, un tronc commun de connaissances fondamentales, complété par des matières d'ouverture que l'étudiant pourra librement choisir pour définir son propre parcours.

#### La professionnalisation

Nous plaçons la professionnalisation et l'accompagnement de l'étudiant au cœur de notre politique d'établissement. Dès la première année, les étudiants sont mobilisés pour apprendre à formaliser et présenter leurs parcours, construire un réseau professionnel et rechercher des stages. Ils sont assistés en cela par un service dédié, le Career Center, qui dispose d'un personnel permanent à cet effet. Ce service a pour objectif de guider les étudiants, de leur apporter des conseils et de développer les réseaux : il contribue à sensibiliser les étudiants aux métiers et à leurs mutations, il les accompagne dans leurs premières expériences professionnelles et leur donne des outils (soft skills) pour faciliter leur intégration professionnelle.

### Les stages

Les stages sont en effet obligatoires dès la Licence pour une durée minimum de huit semaines réparties sur trois ans. Le dispositif du PIA PRÉLUDE vise à co-construire avec l'étudiant un portefeuille de compétences, tant dans le champ académique qu'« expérientiel », l'objectif pédagogique visant à accompagner l'étudiant à identifier et mesurer ses acquis. Actuellement pour notre parcours Licence, le stage conditionne la validation du diplôme : il fait l'objet d'un rapport de stage simplifié que l'étudiant peut valoriser dans son parcours et qui le conforte dans son rôle d'acteur de la construction de son projet professionnel.

LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



#### L'étudiant acteur

De la même manière, l'étudiant est associé à l'évaluation des formations et pleinement informé des projets et développements des différentes formations à travers les commissions et parlements étudiants. Les échanges peuvent donner lieu à des aménagements tirés de l'expérience étudiante, à l'instar notamment du « plan langues » visant à améliorer l'enseignement des langues en licence de droit ou encore de la mise à disposition de salles de travail favorisant le travail de groupe.

## Le suivi des diplômés

Afin d'améliorer le suivi des diplômés, des plateformes sont en cours de développement au niveau de la faculté et de l'Institut catholique. La faculté a en particulier prévu la mise en place d'une cellule études-statistiques qui permettra d'affiner le suivi étudiant et de mieux mettre en évidence leur poursuite d'études.

#### Crise sanitaire

La crise sanitaire nous a conduit à de nombreux ajustements. Elle a été l'occasion de mettre en évidence l'agilité de notre structure : nous avons pu assurer l'intégralité des enseignements en distanciel puis l'ensemble des évaluations et ainsi limiter les effets de la crise sanitaire sur le parcours étudiant. Dans cette entreprise, nous avons pu compter sur le soutien actif de notre partenaire UT1 avec lequel nous avons été en contact permanent et qui a su lever toutes les difficultés techniques liées au télétravail des services.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes, l'expression de notre considération distinguée.





## Master Droit des affaires

Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes du Hcéres,

Nous remercions l'ensemble du personnel Hcéres ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations : cet exercice nous permet de recueillir le regard attentif de nos pairs et contribue à l'amélioration constante de notre positionnement et de la qualité de nos formations.

Nous nous réjouissons à ce titre de la justesse des conclusions de l'Hcéres qui font état de la qualité de nos formations, distinguent l'innovation pédagogique, l'ouverture à l'international et la démarche inclusive à l'égard de nos étudiants. Les observations formulées ouvrent de nouvelles pistes de réflexion et de travail que nous avons déjà entrepris de suivre afin notamment de renforcer le lien très fort qui nous unit à notre université de conventionnement, l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1).

Nous tenons ici à rappeler les excellents rapports entretenus avec UT1 depuis la signature de la Convention en 2010, tant dans nos modalités d'évaluation et d'organisation des jurys présidés par des Professeurs d'UT1, que par la validation et le soutien actif dans la construction de nos maquettes pédagogiques. Ainsi, les programmes des nouveaux Masters sont élaborés en concertation avec les responsables des Masters correspondants à UT1 en amont de leur validation dans nos établissements respectifs (tel est le cas dans le prochain contrat quinquennal pour le Master 2 Droit de l'enfance et de la famille et pour le Master 2 Droit et ingénierie fiscale). Ces collaborations renforcées ouvrent des perspectives de discussion en matière de politique doctorale, ainsi que votre rapport en fait la suggestion.

Le paysage universitaire régional, national et européen connaît de vastes mouvements de regroupements et de mutation profonde. Ainsi, si la ComUE Lille – Nord de France qui avait fédéré l'ensemble des acteurs régionaux de l'enseignement supérieur a été dissoute en décembre 2019, nos relations avec les partenaires locaux n'en demeurent pas moins étroites : mobilité des enseignants-chercheurs et docteurs au sein des différents établissements, codirections de thèse, dépôt commun d'appels à projets, challenges inter-établissements (Prix de la formation en Droit Hauts de France par exemple).

L'Institut Catholique de Lille a en outre été lauréat conjointement avec l'Université Polytechnique des Hauts de France (Valenciennes) sur un appel à projet PIA « Nouveaux Cursus à l'Université », qui préfigure une collaboration plus riche et renforcée entre les deux établissements pour imaginer ensemble la refonte de nos modèles de licences, au travers d'un Parcours de Réussite en Licence

LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



Pour information, en décembre 2019 (depuis l'évaluation des formations par l'Hcéres), le label EESPIG de l'Institut Catholique de Lille a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

Concernant les observations relatives au *Master mention Droit des Affaires*, nous nous réjouissons de la qualité, du détail et de la justesse de vos comptes rendus. Nous souhaiterions apporter à cette analyse quelques informations relatives aux enseignements évalués.

#### **Une mention / Des parcours**

La *mention Droit des Affaires* recouvre cinq parcours-types dont quatre ont été soumis à l'évaluation : PDA – pratique du droit des affaires, DCF – droit comptable et financier, BLM – Business Law & Management (co-diplomation avec l'EDHEC), DAMARE – droit des affaires et management des risques de l'entreprise (formation en alternance) et enfin, IBL – International Business Law (co-diplomation avec l'IESEG) qui a ouvert en 2019-2020.

#### Un pôle d'expertise

La pluralité des parcours témoigne de la vitalité de cette discipline qui connaît de très bons taux de réussite et d'insertion professionnelle. L'expertise développée en droit des affaires, à Lille et à Issy-les-Moulineaux, en initial et en alternance, se traduit dans des propositions pédagogiques innovantes autour d'un pôle de formation Droit des Affaires ainsi que dans le champ de la recherche avec l'appui d'une équipe structurée de maîtres de conférences et de professeurs HDR.

## La pluridisciplinarité et les évolutions à venir

La diversité des parcours-types s'explique par la volonté d'ouvrir la mention Droit des affaires à la pluridisciplinarité. Ainsi, dans le domaine du management et de la finance, les parcours-types Business Law & Management et International Business Law, développés en co-diplomation avec des Grandes Écoles, ont permis la mise en place de formations attractives (d'une durée de quatre à cinq ans) dont les débouchés professionnels sont renforcés par la double compétence acquise par l'étudiant. Les parcours-types pratique du droit des affaires et droit comptable et financier connaîtront dès la rentrée un aménagement de la première année. La réforme initiée a pour objectif de mutualiser les enseignements communs « fondamentaux », complété de nouveaux enseignements d'ouverture tel que la transformation numérique de l'entreprise ou encore l'éthique des affaires (business ethics) et la compliance. La spécialisation en Master 2 donnera lieu à l'ouverture d'une nouvelle mention droit fiscal, dont la maquette a été co-élaborée avec les responsables de masters correspondants à UT1. Enfin, le parcours-type droit des affaires et management des risques de l'entreprise est proposé en alternance en réponse aux demandes soutenues de nos partenaires professionnels : il s'étoffera prochainement d'une option assurances avec la récente intégration de l'École Polytechnique des



Assurances dans l'ICL. Cette nouvelle spécialisation est en concordance avec les travaux menés dans le cadre du C3RD-Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit de la Faculté. Ces aménagements apporteront une réponse aux interrogations soulevées dans le présent rapport relativement à la lisibilité des parcours de l'offre de formation en droit des affaires.

#### Professionnalisation

La professionnalisation est un marqueur fort du master mention Droit des affaires. A cet effet, l'équipe pédagogique intègre de nombreux intervenants professionnels et des dispositifs tels que le Droit en Action, Pradteam ou Disrupt Campus qui sont conçus dans une démarche de recherche clinique en lien direct avec les services juridiques des entreprises, des cabinets d'avocat et des incubateurs comme celui de l'école Mines-Télécom (Douai) ou celui d'Euratechnologies (Lille), où les étudiants gagnent en autonomie et deviennent acteurs de leurs parcours.

#### **ECTS Stage**

Parallèlement, les étudiants intègrent, le plus souvent, une structure d'accueil pour leur stage dès le mois d'avril, portant la durée moyenne des stages au-delà du minimum requis pour valider la formation. Les crédits ECTS sont accordés en adéquation avec la place du stage dans la formation : 4 ECTS pour la pratique et 4 ECTS pour la rédaction d'un mémoire en lien avec le stage, ce qui porte le total à 8 ECTS.

#### Évaluation des étudiants

Enfin, l'étudiant est associé à l'évaluation des formations et pleinement informé des projets et développements des différentes formations à travers les commissions et parlements étudiants. Les échanges peuvent donner lieu à des aménagements tirés de l'expérience étudiante, à l'instar notamment de la mise à disposition de salles de travail favorisant le travail de groupe.

## Suivi des étudiants

Afin d'améliorer le suivi des diplômés, des plateformes sont en cours de développement au niveau de la faculté et de l'Institut catholique. La faculté a en particulier prévu la mise en place d'une cellule études-statistiques qui permettra d'affiner le suivi étudiant et de mieux mettre en évidence leur poursuite d'études.

#### Crise sanitaire

La crise sanitaire nous a conduit à de nombreux ajustements. Elle a été l'occasion de mettre en évidence l'agilité de notre structure : nous avons pu assurer l'intégralité des enseignements en distanciel puis l'ensemble des évaluations et ainsi limiter les effets de la crise sanitaire sur le parcours étudiant. Dans cette entreprise, nous avons pu compter sur le soutien actif de notre partenaire UT1 avec lequel nous avons été en contact permanent et qui a su lever toutes les difficultés techniques liées au télétravail des services.



Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes, l'expression de notre considération distinguée

A CO CO GO GOO CEDET



## Master Droit international et européen

Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes du Hcéres,

Nous remercions l'ensemble du personnel Hcéres ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations : cet exercice nous permet de recueillir le regard attentif de nos pairs et contribue à l'amélioration constante de notre positionnement et de la qualité de nos formations.

Nous nous réjouissons à ce titre de la justesse des conclusions de l'Hcéres qui font état de la qualité de nos formations, distinguent l'innovation pédagogique, l'ouverture à l'international et la démarche inclusive à l'égard de nos étudiants. Les observations formulées ouvrent de nouvelles pistes de réflexion et de travail que nous avons déjà entrepris de suivre afin notamment de renforcer le lien très fort qui nous unit à notre université de conventionnement, l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1).

Nous tenons ici à rappeler les excellents rapports entretenus avec UT1 depuis la signature de la Convention en 2010, tant dans nos modalités d'évaluation et d'organisation des jurys présidés par des Professeurs d'UT1, que par la validation et le soutien actif dans la construction de nos maquettes pédagogiques. Ainsi, les programmes des nouveaux Masters sont élaborés en concertation avec les responsables des Masters correspondants à UT1 en amont de leur validation dans nos établissements respectifs (tel est le cas dans le prochain contrat quinquennal pour le Master 2 Droit de l'enfance et de la famille et pour le Master 2 Droit et ingénierie fiscale). Ces collaborations renforcées ouvrent des perspectives de discussion en matière de politique doctorale, ainsi que votre rapport en fait la suggestion.

Le paysage universitaire régional, national et européen connaît de vastes mouvements de regroupements et de mutation profonde. Ainsi, si la ComUE Lille – Nord de France qui avait fédéré l'ensemble des acteurs régionaux de l'enseignement supérieur a été dissoute en décembre 2019, nos relations avec les partenaires locaux n'en demeurent pas moins étroites : mobilité des enseignants-chercheurs et docteurs au sein des différents établissements, codirections de thèse, dépôt commun d'appels à projets, challenges inter-établissements (Prix de la formation en Droit Hauts de France par exemple).

L'Institut Catholique de Lille a en outre été lauréat conjointement avec l'Université Polytechnique des Hauts de France (Valenciennes) sur un appel à projet PIA « Nouveaux Cursus à l'Université », qui préfigure une collaboration plus riche et renforcée entre les deux établissements pour imaginer ensemble la refonte de nos modèles de licences, au travers d'un Parcours de Réussite en Licence



Pour information, en décembre 2019 (depuis l'évaluation des formations par l'Hcéres), le label EESPIG de l'Institut Catholique de Lille a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

Concernant les observations relatives au Master mention Droit international et européen, nous apprécions vivement la qualité, le détail et la justesse des comptes rendus. Afin de compléter ce tableau déjà très exhaustif, nous souhaiterions y apporter quelques développements et perspectives futures.

## Proportion d'intervenants professionnels

Concernant la proportion d'intervenants professionnels, le parcours-type DHSD connait un équilibre entre enseignants et praticiens tandis que la part des professionnels est plus importante dans le parcours-type DAC. Cela s'explique par les orientations professionnelles de la formation DAC qui s'appuie sur des professionnels qui disposent pour la grande majorité d'entre eux, d'un Doctorat de droit et d'une expérience académique en plus d'une expertise dans leur domaine et qui ouvrent leur réseau aux étudiants, facilitant du même coup l'obtention de stages dans des institutions européennes et internationales prestigieuses sur leur recommandation et contribuant largement à l'intégration professionnelle de nos étudiants.

#### Poursuite d'études

Il est également important de noter que dans le cadre du master mention Droit international et européen, les débouchés ciblés (organisations internationales, grandes ONG, postes au MAE...) requièrent le passage de certains concours (fonction publique, concours internationaux, barreau...) ou l'obtention d'une expérience professionnelle par le biais de stages d'une durée d'un à deux ans, avant une véritable intégration professionnelle. Il est fréquent que cette année supplémentaire se traduise en une mobilité européenne ou internationale. La mobilité est fortement encouragée dans le cadre du parcours et en règle générale, un tiers des étudiants dispose d'une expérience à l'étranger, parfois effectuée dans une université partenaire dans le cadre d'une double diplomation (Mississipi College of Law, Delaware School of Law). L'étude de placement étant réalisée dans l'année qui suit la formation, il existe un décalage entre la fin du master et l'insertion professionnelle et une étude temporelle plus longue serait dans ce secteur plus pertinente.

#### Adossement au centre de recherche

Les étudiants inscrits en Master DIE participent activement aux travaux du C3RD-Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit de la Faculté : Master Class « Global Actors for Peace », cycle de séminaires de recherche organisés spécifiquement pour eux sur des thèmes liant l'actualité juridique à la notion de risque, mémoire en lien avec les thématiques du centre. Ces activités contribuent à la formation des étudiants à la recherche par la recherche.



#### **ECTS Stage**

Parallèlement, les étudiants intègrent, le plus souvent, une structure d'accueil pour leur stage dès le mois d'avril, portant la durée moyenne des stages au-delà du minimum requis pour valider la formation. Les crédits ECTS sont accordés en adéquation avec la place du stage dans la formation : 4 ECTS pour la pratique et 4 ECTS pour la rédaction d'un mémoire en lien avec le stage, ce qui porte le total à 8 ECTS.

## Exigences en matière de langue

En outre, il est intéressant de remarquer que sur la période soumise à l'évaluation, les effectifs ont malgré tendanciellement augmenté malgré le critère linguistique de la sélection. En effet, pour intégrer la formation, l'étudiant doit justifier d'un niveau B2/C1 en anglais, condition préalable indispensable pour suivre des enseignements dispensés en anglais et répondant aux compétences attendues et évaluées à l'issue de la formation.

#### L'étudiant acteur

Enfin, l'étudiant est associé à l'évaluation des formations et pleinement informé des projets et développements des différentes formations à travers les commissions et parlements étudiants. Les échanges peuvent donner lieu à des aménagements tirés de l'expérience étudiante, à l'instar notamment de la mise à disposition de salles de travail favorisant le travail de groupe.

#### Le suivi des diplômés

Afin d'améliorer le suivi des diplômés, des plateformes sont en cours de développement au niveau de la faculté et de l'Institut catholique. La faculté a en particulier prévu la mise en place d'une cellule études-statistiques qui permettra d'affiner le suivi étudiant et de mieux mettre en évidence leur poursuite d'études.

#### La crise sanitaire

La crise sanitaire nous a conduit à de nombreux ajustements. Elle a été l'occasion de mettre en évidence l'agilité de notre structure : nous avons pu assurer l'intégralité des enseignements en distanciel puis l'ensemble des évaluations et ainsi limiter les effets de la crise sanitaire sur le parcours étudiant. Dans cette entreprise, nous avons pu compter sur le soutien actif de notre partenaire UT1 avec lequel nous avons été en contact permanent et qui a su lever toutes les difficultés techniques liées au télétravail des services.



Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes, l'expression de notre considération distinguée

Crosmus PANDISIS

DE DROIN

STEDE DR



#### Master Droit pénal et sciences criminelles

Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes du Hcéres,

Nous remercions l'ensemble du personnel Hcéres ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations : cet exercice nous permet de recueillir le regard attentif de nos pairs et contribue à l'amélioration constante de notre positionnement et de la qualité de nos formations.

Nous nous réjouissons à ce titre de la justesse des conclusions de l'Hcéres qui font état de la qualité de nos formations, distinguent l'innovation pédagogique, l'ouverture à l'international et la démarche inclusive à l'égard de nos étudiants. Les observations formulées ouvrent de nouvelles pistes de réflexion et de travail que nous avons déjà entrepris de suivre afin notamment de renforcer le lien très fort qui nous unit à notre université de conventionnement, l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1).

Nous tenons ici à rappeler les excellents rapports entretenus avec UT1 depuis la signature de la Convention en 2010, tant dans nos modalités d'évaluation et d'organisation des jurys présidés par des Professeurs d'UT1, que par la validation et le soutien actif dans la construction de nos maquettes pédagogiques. Ainsi, les programmes des nouveaux Masters sont élaborés en concertation avec les responsables des Masters correspondants à UT1 en amont de leur validation dans nos établissements respectifs (tel est le cas dans le prochain contrat quinquennal pour le Master 2 Droit de l'enfance et de la famille et pour le Master 2 Droit et ingénierie fiscale). Ces collaborations renforcées ouvrent des perspectives de discussion en matière de politique doctorale, ainsi que votre rapport en fait la suggestion.

Le paysage universitaire régional, national et européen connaît de vastes mouvements de regroupements et de mutation profonde. Ainsi, si la ComUE Lille – Nord de France qui avait fédéré l'ensemble des acteurs régionaux de l'enseignement supérieur a été dissoute en décembre 2019, nos relations avec les partenaires locaux n'en demeurent pas moins étroites : mobilité des enseignants-chercheurs et docteurs au sein des différents établissements, codirections de thèse, dépôt commun d'appels à projets, challenges inter-établissements (Prix de la formation en Droit Hauts de France par exemple).

L'Institut Catholique de Lille a en outre été lauréat conjointement avec l'Université Polytechnique des Hauts de France (Valenciennes) sur un appel à projet PIA « Nouveaux Cursus à l'Université », qui préfigure une collaboration plus riche et renforcée entre les deux établissements pour imaginer ensemble la refonte de nos modèles de licences, au travers d'un Parcours de Réussite en Licence



Pour information, en décembre 2019 (depuis l'évaluation des formations par l'Hcéres), le label EESPIG de l'Institut Catholique de Lille a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

Concernant les observations relatives au Master mention Droit pénal et sciences criminelles, nous apprécions vivement la qualité, le détail et la justesse des comptes rendus. Afin de compléter ce tableau déjà très exhaustif, nous souhaiterions y apporter quelques développements et perspectives futures.

## **Spécificités**

Le master Droit pénal et sciences criminelles est un master que l'on retrouve classiquement dans les facultés de droit. Les étudiants sont sélectionnés à l'entrée en master 1 en deux temps : une présélection sur dossier et une admission après entretien de recrutement. Le master se démarque des formations existantes dans l'environnement par la part importante dédiée dans les enseignements du master 2 aux contentieux spécialisés en matière pénale, par les liens étroits et nombreux tissés avec les acteurs du monde professionnel et enfin par un adossement à la recherche renforcé dans le cadre du C3RD-Centre de recherches sur les relations entre le risque et le droit qui se traduit notamment par l'organisation d'un colloque annuel porté par les étudiants qui se forment ainsi à la recherche par la recherche. Dès la première année les étudiants disposent d'un choix élargi de matières dans l'unité fondamentale, choix qui déterminera les matières suivies dans le module exploitation des savoirs (module de mise en situation) : ils sont informés dès le début de l'année et la grille de choix de matières ainsi que le système d'inscription administrative (bloquant) garantissent la cohérence du parcours. Les enseignements du master 1 sont communs au master 1 droit privé sur la période évaluée, ce qui explique la faible part des matières pénales. Ce déséquilibre a vocation à être retravaillée pour la prochaine période. Tout au long de leur parcours (master 1 et 2), les étudiants sont accompagnés par des dispositifs d'accompagnement pédagogiques spécifiques, coordonnés par le responsable de formation.

## Un partenariat (international) renforcé

Le master Droit pénal et sciences criminelles dispose d'un réseau étendu de partenaires qui participent au développement de la filière : le master contribue au développement d'un environnement régional propice à la constitution d'un pôle européen de recherche et d'enseignement spécialisé en sciences pénales et criminologiques. Les relations étroites entretenues avec l'Université catholique de Louvain-La Neuve ont conduit à la création d'une École de criminologie qui comporte un master interdisciplinaire de criminologie critique, un DU de criminologie interculturelle et un DU de prévention de la récidive. Dans ce cadre, un élargissement du spectre est envisagé pour la prochaine période d'évaluation et dans cette perspective, la mise en place d'un conseil de perfectionnement dédié est programmée : en lien avec le conseil de perfectionnement de la Faculté de droit, il contribuera au développement des formations dans un environnement concurrentiel.

LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE /



#### Poursuite d'études

A l'issue de la formation, une forte proportion de diplômés poursuit des études hors doctorat. Cette situation s'explique par l'inscription en IEJ au titre de la préparation à l'examen d'entrée à l'École d'avocats, par l'inscription dans une année complémentaire pour préparer les concours de la magistrature ou officier de police judiciaire notamment.

### Durée du stage

La préparation des concours et examens est fréquemment entreprise par les étudiants du master Droit pénal et sciences criminelles dès le master 2, raison pour laquelle le stage est ramené à une durée minimum de deux mois dans la maquette pédagogique, de façon à leur permettre de se préparer au mieux pour lesdits concours. Cette durée est en cohérence avec les objectifs de la formation.

#### L'étudiant acteur

Enfin, l'étudiant est associé à l'évaluation des formations et pleinement informé des projets et développements des différentes formations à travers les commissions et parlements étudiants. Les échanges peuvent donner lieu à des aménagements tirés de l'expérience étudiante, à l'instar notamment de la mise à disposition de salles de travail favorisant le travail de groupe.

#### Le suivi des diplômés

Afin d'améliorer le suivi des diplômés, des plateformes sont en cours de développement au niveau de la faculté et de l'Institut catholique. La faculté a en particulier prévu la mise en place d'une cellule études-statistiques qui permettra d'affiner le suivi étudiant et de mieux mettre en évidence leur poursuite d'études.

## La crise sanitaire

La crise sanitaire nous a conduit à de nombreux ajustements. Elle a été l'occasion de mettre en évidence l'agilité de notre structure : nous avons pu assurer l'intégralité des enseignements en distanciel puis l'ensemble des évaluations et ainsi limiter les effets de la crise sanitaire sur le parcours étudiant. Dans cette entreprise, nous avons pu compter sur le soutien actif de notre partenaire UT1 avec lequel nous avons été en contact permanent et qui a su lever toutes les difficultés techniques liées au télétravail des services.



Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes, l'expression de notre considération distinguée

Doyen

Doyen

Live of Sold of the Color of t



## Master Droit public

Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes du Hcéres,

Nous remercions l'ensemble du personnel Hcéres ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations : cet exercice nous permet de recueillir le regard attentif de nos pairs et contribue à l'amélioration constante de notre positionnement et de la qualité de nos formations.

Nous nous réjouissons à ce titre de la justesse des conclusions de l'Hcéres qui font état de la qualité de nos formations, distinguent l'innovation pédagogique, l'ouverture à l'international et la démarche inclusive à l'égard de nos étudiants. Les observations formulées ouvrent de nouvelles pistes de réflexion et de travail que nous avons déjà entrepris de suivre afin notamment de renforcer le lien très fort qui nous unit à notre université de conventionnement, l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1).

Nous tenons ici à rappeler les excellents rapports entretenus avec UT1 depuis la signature de la Convention en 2010, tant dans nos modalités d'évaluation et d'organisation des jurys présidés par des Professeurs d'UT1, que par la validation et le soutien actif dans la construction de nos maquettes pédagogiques. Ainsi, les programmes des nouveaux Masters sont élaborés en concertation avec les responsables des Masters correspondants à UT1 en amont de leur validation dans nos établissements respectifs (tel est le cas dans le prochain contrat quinquennal pour le Master 2 Droit de l'enfance et de la famille et pour le Master 2 Droit et ingénierie fiscale). Ces collaborations renforcées ouvrent des perspectives de discussion en matière de politique doctorale, ainsi que votre rapport en fait la suggestion.

Le paysage universitaire régional, national et européen connaît de vastes mouvements de regroupements et de mutation profonde. Ainsi, si la ComUE Lille – Nord de France qui avait fédéré l'ensemble des acteurs régionaux de l'enseignement supérieur a été dissoute en décembre 2019, nos relations avec les partenaires locaux n'en demeurent pas moins étroites : mobilité des enseignants-chercheurs et docteurs au sein des différents établissements, codirections de thèse, dépôt commun d'appels à projets, challenges inter-établissements (Prix de la formation en Droit Hauts de France par exemple).

L'Institut Catholique de Lille a en outre été lauréat conjointement avec l'Université Polytechnique des Hauts de France (Valenciennes) sur un appel à projet PIA « Nouveaux Cursus à l'Université », qui préfigure une collaboration plus riche et renforcée entre les deux établissements pour imaginer ensemble la refonte de nos modèles de licences, au travers d'un Parcours de Réussite en Licence

LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



Pour information, en décembre 2019 (depuis l'évaluation des formations par l'Hcéres), le label EESPIG de l'Institut Catholique de Lille a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

Concernant les observations relatives au master Droit public, nous apprécions vivement la qualité, le détail et la justesse des comptes rendus. Afin de compléter ce tableau déjà très exhaustif, nous souhaiterions y apporter quelques développements et perspectives futures.

## Intégration professionnelle / environnement

En plus de son caractère diplômant, le master Droit public vise à la préparation des concours nationaux mais également à l'intégration dans le secteur professionnel privé. Des partenariats solides sont développés avec les institutions publiques qui se traduisent dans des colloques et séminaires réalisés en commun ou encore par la réalisation d'un bulletin de veille juridique pour la Préfecture du Nord. Le master a étendu ses relations à de nouveaux partenaires tels que l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale ou la mission LEDS de la ville de Lille. Cette relation directe aux professionnels auxquels s'ajoutent des séminaires de mise en situation pratique et de recherche clinique (audit, travaux de recherche à destination des collectivités...) renforcent l'exercice et la maniabilité des concepts juridiques.

## Taux d'insertion / poursuite d'études

A l'issue de la formation, les étudiants ayant réussi les concours poursuivent leurs études dans les IEJ et écoles de formation professionnelle, tandis que ceux qui n'y sont pas parvenus font le choix d'une année d'études complémentaire leur permettant de développer une expertise supplémentaire valorisée dans leurs parcours. Ils obtiennent les concours présentés dans les deux ans en moyenne. Certains étudiants font également le choix de débuter leur carrière professionnelle. Enfin, la formation permet régulièrement à des étudiants de poursuivre en doctorat ; hypothèse dans laquelle une cotutelle est recherchée.

## Stage et professionnalisation

Le stage a une durée minimale de 2 mois afin de permettre aux étudiants de préparer les concours pendant l'année dans les meilleures conditions possibles. Toutefois, en pratique, les étudiants choisissent d'effectuer des stages d'une durée plus longue allant de 4 à 6 mois. Le stage est affecté de 4 ECTS pour la pratique et de 4 ECTS pour la réalisation d'un mémoire de stage qui vient formaliser et valoriser les compétences mises en action pendant le stage. D'autres dispositifs de recherche clinique viennent compléter cet ancrage professionnel, tel que le Droit en Action. Ces pédagogies innovantes sont insérées dans une formation qui vise la préparation des concours : elles sont venues remplacer progressivement les travaux encadrés moins adaptés à la visée professionnelle du master.

LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



Enfin, l'étudiant est associé à l'évaluation des formations et pleinement informé des projets et développements des différentes formations à travers les commissions et parlements étudiants. Les échanges peuvent donner lieu à des aménagements tirés de l'expérience étudiante, à l'instar notamment de la mise à disposition de salles de travail favorisant le travail de groupe.

## Le suivi des diplômés

Afin d'améliorer le suivi des diplômés, des plateformes sont en cours de développement au niveau de la faculté et de l'Institut catholique. La faculté a en particulier prévu la mise en place d'une cellule études-statistiques qui permettra d'affiner le suivi étudiant et de mieux mettre en évidence leur poursuite d'études.

## La crise sanitaire

La crise sanitaire nous a conduit à de nombreux ajustements. Elle a été l'occasion de mettre en évidence l'agilité de notre structure : nous avons pu assurer l'intégralité des enseignements en distanciel puis l'ensemble des évaluations et ainsi limiter les effets de la crise sanitaire sur le parcours étudiant. Dans cette entreprise, nous avons pu compter sur le soutien actif de notre partenaire UT1 avec lequel nous avons été en contact permanent et qui a su lever toutes les difficultés techniques liées au télétravail des services.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes, l'expression de notre considération distinguée

JIE DE DROM PANNUSSIS

STE DE DROM

GO BO VOUDON

LILLE CEDEX

LILLE CEDEX

LILLE CEDEX



#### Master Droit social

Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes du Hcéres,

Nous remercions l'ensemble du personnel Hcéres ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations : cet exercice nous permet de recueillir le regard attentif de nos pairs et contribue à l'amélioration constante de notre positionnement et de la qualité de nos formations.

Nous nous réjouissons à ce titre de la justesse des conclusions de l'Hcéres qui font état de la qualité de nos formations, distinguent l'innovation pédagogique, l'ouverture à l'international et la démarche inclusive à l'égard de nos étudiants. Les observations formulées ouvrent de nouvelles pistes de réflexion et de travail que nous avons déjà entrepris de suivre afin notamment de renforcer le lien très fort qui nous unit à notre université de conventionnement, l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1).

Nous tenons ici à rappeler les excellents rapports entretenus avec UT1 depuis la signature de la Convention en 2010, tant dans nos modalités d'évaluation et d'organisation des jurys présidés par des Professeurs d'UT1, que par la validation et le soutien actif dans la construction de nos maquettes pédagogiques. Ainsi, les programmes des nouveaux Masters sont élaborés en concertation avec les responsables des Masters correspondants à UT1 en amont de leur validation dans nos établissements respectifs (tel est le cas dans le prochain contrat quinquennal pour le Master 2 Droit de l'enfance et de la famille et pour le Master 2 Droit et ingénierie fiscale). Ces collaborations renforcées ouvrent des perspectives de discussion en matière de politique doctorale, ainsi que votre rapport en fait la suggestion.

Le paysage universitaire régional, national et européen connaît de vastes mouvements de regroupements et de mutation profonde. Ainsi, si la ComUE Lille – Nord de France qui avait fédéré l'ensemble des acteurs régionaux de l'enseignement supérieur a été dissoute en décembre 2019, nos relations avec les partenaires locaux n'en demeurent pas moins étroites : mobilité des enseignants-chercheurs et docteurs au sein des différents établissements, codirections de thèse, dépôt commun d'appels à projets, challenges inter-établissements (Prix de la formation en Droit Hauts de France par exemple).

L'Institut Catholique de Lille a en outre été lauréat conjointement avec l'Université Polytechnique des Hauts de France (Valenciennes) sur un appel à projet PIA « Nouveaux Cursus à l'Université », qui préfigure une collaboration plus riche et renforcée entre les deux établissements pour imaginer ensemble la refonte de nos modèles de licences, au travers d'un Parcours de Réussite en Licence

LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



Pour information, en décembre 2019 (depuis l'évaluation des formations par l'Hcéres), le label EESPIG de l'Institut Catholique de Lille a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

Concernant les observations relatives au Master mention Droit social, nous apprécions vivement la qualité, le détail et la justesse des comptes rendus. Afin de compléter ce tableau déjà très exhaustif, nous souhaiterions y apporter quelques développements et perspectives futures.

#### Une école de l'alternance

La Faculté a fait le choix de développer des parcours professionnalisants afin de répondre aux nombreuses sollicitations des entreprises partenaires. La mise en place du parcours Droit social en alternance du campus d'Issy-les-Moulineaux s'est inscrite dans cette logique, ce qui explique la forte présence des professionnels intervenants dans la formation. L'alternance réserve en effet une place importante aux enseignements professionnels, par définition mais la direction du Master demeure assurée par une MCF de la Faculté. Des MCF extérieurs interviennent également dans la formation.

Les masters du campus d'Issy-les-Moulineaux sont des masters en afternance inscrits dans un réseau d'entreprises partenaires : ils permettent aux étudiants de bénéficier de programmes alliant immersion professionnelle et formation universitaire diplômante qui permettent de déboucher sur un taux de placement élevé. Ils contribuent, avec les parcours lillois, à la constitution d'une véritable école de l'alternance qui répond aux demandes et exigences des entreprises.

## Un étudiant acteur

L'étudiant est associé à l'évaluation des formations et pleinement informé des projets et développements des différentes formations à travers les commissions et parlements étudiants. Les échanges peuvent donner lieu à des aménagements tirés de l'expérience étudiante, à l'instar notamment de la mise à disposition de salles de travail favorisant le travail de groupe.

## Le suivi des diplômés

Afin d'améliorer le suivi des diplômés, des plateformes sont en cours de développement au niveau de la faculté et de l'Institut catholique. La faculté a en particulier prévu la mise en place d'une cellule études-statistiques qui permettra d'affiner le suivi étudiant et de mieux mettre en évidence leur poursuite d'études.

#### La crise sanitaire

La crise sanitaire nous a conduit à de nombreux ajustements. Elle a été l'occasion de mettre en évidence l'agilité de notre structure : nous avons pu assurer l'intégralité des enseignements en distanciel puis l'ensemble des évaluations et ainsi limiter les effets de la crise sanitaire sur le parcours étudiant. Dans cette entreprise, nous avons pu compter sur le soutien actif de notre partenaire UT1



avec lequel nous avons été en contact permanent et qui a su lever toutes les difficultés techniques liées au télétravail des services.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes, l'expression de notre considération distinguée

CULTE DE DPOLITIE DE DPOLITIE



## Master Droit privé

Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes du Hcéres,

Nous remercions l'ensemble du personnel Hcéres ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations : cet exercice nous permet de recueillir le regard attentif de nos pairs et contribue à l'amélioration constante de notre positionnement et de la qualité de nos formations.

Nous nous réjouissons à ce titre de la justesse des conclusions de l'Hcéres qui font état de la qualité de nos formations, distinguent l'innovation pédagogique, l'ouverture à l'international et la démarche inclusive à l'égard de nos étudiants. Les observations formulées ouvrent de nouvelles pistes de réflexion et de travail que nous avons déjà entrepris de suivre afin notamment de renforcer le lien très fort qui nous unit à notre université de conventionnement, l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1).

Nous tenons ici à rappeler les excellents rapports entretenus avec UT1 depuis la signature de la Convention en 2010, tant dans nos modalités d'évaluation et d'organisation des jurys présidés par des Professeurs d'UT1, que par la validation et le soutien actif dans la construction de nos maquettes pédagogiques. Ainsi, les programmes des nouveaux Masters sont élaborés en concertation avec les responsables des Masters correspondants à UT1 en amont de leur validation dans nos établissements respectifs (tel est le cas dans le prochain contrat quinquennal pour le Master 2 Droit de l'enfance et de la famille et pour le Master 2 Droit et ingénierie fiscale). Ces collaborations renforcées ouvrent des perspectives de discussion en matière de politique doctorale, ainsi que votre rapport en fait la suggestion.

Le paysage universitaire régional, national et européen connaît de vastes mouvements de regroupements et de mutation profonde. Ainsi, si la ComUE Lille – Nord de France qui avait fédéré l'ensemble des acteurs régionaux de l'enseignement supérieur a été dissoute en décembre 2019, nos relations avec les partenaires locaux n'en demeurent pas moins étroites : mobilité des enseignants-chercheurs et docteurs au sein des différents établissements, codirections de thèse, dépôt commun d'appels à projets, challenges inter-établissements (Prix de la formation en Droit Hauts de France par exemple).

L'Institut Catholique de Lille a en outre été lauréat conjointement avec l'Université Polytechnique des Hauts de France (Valenciennes) sur un appel à projet PIA « Nouveaux Cursus à l'Université », qui préfigure une collaboration plus riche et renforcée entre les deux établissements pour imaginer ensemble la refonte de nos modèles de licences, au travers d'un Parcours de Réussite en Licence



Pour information, en décembre 2019 (depuis l'évaluation des formations par l'Hcéres), le label EESPIG de l'Institut Catholique de Lille a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

Concernant les observations relatives au master Droit privé, nous apprécions vivement la qualité, le détail et la justesse des comptes rendus. Afin de compléter ce tableau déjà très exhaustif, nous souhaiterions y apporter quelques développements et perspectives futures.

## Spécificités - Volumes des enseignements

Le master Droit privé est un master que l'on retrouve classiquement dans les facultés de droit : s'il ne se démarque pas particulièrement des formations existantes dans l'environnement, il voit ses effectifs augmenter tendanciellement au fil des ans démontrant l'attrait pour une formation à visée professionnelle, les parcours de master 2 ayant avant tout cet objectif. Ce positionnement explique en outre la proportion importante de professionnels dans les parcours de master 2 : les volumes horaires réduits permettent aux étudiants de profiter de l'expérience d'un public étendu, les préparant au mieux à l'entrée dans leur vie professionnelle. La professionnalisation marquée en deuxième année est contrebalancée par des enseignements fondamentaux de 27h accompagnés de travaux encadrés de 27h également, ce qui porte à 54h le volume total pour les matières fondamentales assorties de TE. L'unité fondamentale est ainsi portée à 135h pour 4 enseignements (semestres 1 et 2). Le même volume horaire est dédié aux matières fondamentales du parcours « Droit de la responsabilité médicale » en master 2, dans lequel les enseignements fondamentaux occupent encore une part majoritaire. Le parcours « Professions juridiques et judiciaires » s'organise en cours et modules de préparation de concours et examens, ce qui explique la variété des enseignements et par conséquent le volume horaire plus réduit (20 heures en moyenne) proposés.

## Adossement à la recherche

Les étudiants de master sont en outre pleinement associés au C3RD-Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit de la Faculté, à travers les séminaires de recherche appliquée à l'occasion desquels, en se formant à la recherche par la recherche, les étudiants sont appelés à travailler sur un thème de recherche donnant lieu à la production d'un article ou d'une note. Les étudiants sont dans ce cadre accompagnés par un enseignant-chercheur, sous forme de permanences ou de rencontres favorisant la réflexion et l'échange sur le fond.

## Pédagogies innovantes - Justification

La Faculté de droit s'est engagée dans une réflexion d'ensemble sur les pédagogies innovantes. Dans cette perspective, elle place la professionnalisation et l'accompagnement de l'étudiant au cœur de sa politique d'établissement. Ainsi, à l'instar du dispositif du PIA Prélude qui vise à co-construire avec l'étudiant un portefeuille de compétences, la Faculté a fait le choix de l'innovation pédagogique afin



de dispenser des enseignements fondamentaux et disciplinaires de manière renouvelée et adaptée à un monde en mutation.

## Développements

Le master droit privé s'enrichit à la rentrée 2020-2021 d'un nouveau parcours-type Droit de l'enfance et de la famille en deuxième année, qui viendra compléter la chaire « Enfance et Familles » dans ses deux dimensions, recherche et formation.

L'ouverture internationale demeure essentielle : toutes les ressources de la faculté sont mises à disposition des étudiants afin de leur permettre de valoriser leur parcours par une mobilité internationale répondant à leur ambition.

#### Un étudiant acteur

Enfin, l'étudiant est associé à l'évaluation des formations et pleinement informé des projets et développements des différentes formations à travers les commissions et parlements étudiants. Les échanges peuvent donner lieu à des aménagements tirés de l'expérience étudiante, à l'instar notamment de la mise à disposition de salles de travail favorisant le travail de groupe.

## Le suivi des diplômés

Afin d'améliorer le suivi des diplômés, des plateformes sont en cours de développement au niveau de la faculté et de l'Institut catholique. La faculté a en particulier prévu la mise en place d'une cellule études-statistiques qui permettra d'affiner le suivi étudiant et de mieux mettre en évidence leur poursuite d'études.

#### La crise sanitaire

La crise sanitaire nous a conduit à de nombreux ajustements. Elle a été l'occasion de mettre en évidence l'agilité de notre structure : nous avons pu assurer l'intégralité des enseignements en distanciel puis l'ensemble des évaluations et ainsi limiter les effets de la crise sanitaire sur le parcours étudiant. Dans cette entreprise, nous avons pu compter sur le soutien actif de notre partenaire UT1 avec lequel nous avons été en contact permanent et qui a su lever toutes les difficultés techniques liées au télétravail des services.



Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de la section des formations et diplômes, l'expression de notre considération distinguée

TEDE DAO O Bd Vauban CS 40109 59016 LILLE CEDEX Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales Évaluation des établissements Évaluation de la recherche Évaluation des écoles doctorales Évaluation des formations Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein 75013 Paris, France T. 33 (0)1 55 55 60 10

